



DREAL
Hauts-de-France

Réserve Naturelle
MARAIS D'ISLE

Evaluation de la Convention 2013-2018

Fixant les modalités de gestion
de la Réserve Naturelle Nationale
des Marais d'Isle

Septembre 2017



 Conservatoire
d'espaces naturels
Picardie

 AGGLO
SAINT
QUENTINOIS

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Olivier Quris

au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1, Place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1 - 03 22 89 63 96

Vincent Revel

Agglo du Saint-Quentinois
9, place Lafayette, B.P. 345 - 02107 Saint-Quentin Cedex - 03 23 06 31 70

*La gestion de la réserve naturelle d'état des Marais d'Isle est possible
grâce au soutien financier et technique des partenaires suivants :*



DREAL Hauts-de-France



EVALUATION DE LA CONVENTION 2013-2018
Fixant les modalités de gestion de la
Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle
Saint-Quentin (Aisne)

Coordination :

QURIS Olivier

Rédaction :

QURIS Olivier (CEN Picardie), GUISLAIN Marie-Hélène (CEN Picardie), LEBRUN Jeremy (CEN Picardie), CZERNIAK Laura (CEN Picardie), VILLAIN Christophe (CASQ), DOS SANTOS Bruno (CASQ)

Relecture et contributions :

MEUNIER Francis (CEN Picardie), REVEL Vincent (CASQ)

Cartographie SIG :

CZERNIAK Laura, QURIS Olivier, GUISLAIN Marie-Hélène

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Préambule | 4 |
| Présentation de la Réserve Naturelle | 5 |
| A. Missions réalisées sur la période 2013-2017 | 7 |
| A.1. Activités prioritaires – bilan des réalisations..... | 7 |
| A.1.1. Surveillance du territoire et police de l'environnement..... | 7 |
| A.1.1.1. Bilan des réalisations 2013-2017..... | 7 |
| A.1.2. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel..... | 8 |
| A.1.2.1. Suivi de la flore | 8 |
| A.1.2.1.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 8 |
| A.1.2.1.2. Bilan du suivi des espèces patrimoniales | 9 |
| A.1.2.2. Suivi de la faune..... | 12 |
| A.1.2.2.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 12 |
| A.1.2.2.2. Suivi de la reproduction des oiseaux paludicoles | 13 |
| A.1.2.3. Suivi de la végétation et des habitats..... | 13 |
| A.1.2.3.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 13 |
| A.1.2.3.2. Etude de l'état de conservation des boisements | 14 |
| A.1.2.4. Suivis Hydrologiques..... | 15 |
| A.1.2.4.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 15 |
| A.1.2.4.2. Suivi des niveaux d'eau du Marais d'Isle | 16 |
| A.1.2.4.3. Evaluation de la qualité de l'eau du Marais d'Isle..... | 17 |
| A.1.2.5. Etudes et compléments d'inventaires..... | 17 |
| A.1.2.5.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 17 |
| A.1.2.5.2. Inventaire des araignées..... | 19 |
| A.1.3. Prestations de conseil, étude et ingénierie..... | 20 |
| A.1.3.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 20 |
| A.1.4. Intervention sur le patrimoine naturel | 21 |
| A.1.4.1. Travaux de restauration des habitats (TU)..... | 21 |
| A.1.4.1.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 21 |
| A.1.4.1.2. Restauration de l'habitat à Ciguë vireuse et renforcement de la population de l'espèce..... | 23 |
| A.1.4.2. Travaux d'entretien des habitats (TE)..... | 24 |
| A.1.4.2.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 24 |
| A.1.5. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil..... | 26 |
| A.1.5.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 26 |
| A.1.6. Management et soutien..... | 27 |
| A.1.6.1. Bilan des réalisations 2013-2017 | 27 |
| A.2. Activités complémentaires – bilan des réalisations | 28 |
| A.2.1. Participation à la recherche | 28 |
| A.2.2. Prestations d'accueil et d'animation / création de supports de communication et de pédagogie | 29 |
| B. Bilan des moyens financiers et humains | 30 |
| B.1. Moyens budgétaires | 30 |
| A.2.1. Budget de fonctionnement | 30 |
| A.2.2. Budget investissement | 30 |
| B.2. Matériels et infrastructures | 31 |
| B.3. moyens humains..... | 32 |
| C. Conclusion et perspectives | 33 |
| ANNEXES..... | 35 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : localisation du site..... | 5 |
| Figure 2 : évolution des effectifs de grande Douve entre 2013 et 2016 & illustration de l'espèce | 9 |
| Figure 3 : évolution des effectifs de Marisque entre 2013 et 2016 & illustration de l'espèce | 10 |
| Figure 4 : <i>Cicuta virosa</i> , zone des sources, 2017 | 10 |
| Figure 5 : évolution des observations de pieds de <i>Cicuta virosa</i> en zone des sources entre 2015 et 2017..... | 11 |
| Figure 6 : évolution des effectifs (nombre de cantons) des principaux passereaux paludicoles entre 2012 et 2016..... | 13 |
| Figure 7 : aulnaie marécageuse – RNN des marais d'Isle | 15 |
| Figure 8 : Suivi des niveaux d'eau au point de relevé 'Monument aux morts' – période 2013-janvier 2017..... | 16 |
| Figure 9 : répartition du cortège d'araignée par grand type de milieux..... | 19 |
| Figure 10 : <i>Argyronète</i> aquatique (Crédit photo : Norbert Schuller Baupi) | 19 |
| Figure 11 : plant de Cigue réimplanté sur la réserve en 2017..... | 23 |
| Figure 12 : habitat de la Ciguë vireuse avec restructuration d'une végétation du <i>Cicuto virosae</i> - <i>Caricetum pseudocyperi</i> suite aux travaux de creusement de gouilles (zone u) | 23 |

Par arrêté en date du 9 avril 2013, le préfet de l'Aisne désigne la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CEN Picardie) co-gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle, pour une période de 5 ans. Cette convention prévoit sa reconduction tacite pour une même durée sous réserve de validation de son évaluation, objet de ce présent rapport, par le Comité Consultatif et le Conseil scientifique de la Réserve.

Ce bilan s'appuie sur les rapports d'activités annuels et sur l'évaluation du 4^{ème} plan de gestion (2013-2017) de la Réserve, en cours de réalisation.

La structure du rapport reprend les missions développées par les deux co-gestionnaires de la Réserve telles que définies dans la convention de gestion, qui s'inscrivent dans les six domaines d'activités suivants :

- Surveillance du territoire et police de l'environnement,
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel,
- Prestations de conseils, études et ingénierie,
- Intervention sur le patrimoine naturel,
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil,
- Management et soutien.

Rappelons qu'au moment de la rédaction de ce rapport d'évaluation :

- La convention de gestion est encore à plus de 6 mois de son échéance,
- L'évaluation de la mise en œuvre du 4^{ème} plan de gestion est en cours : ce document apportera une analyse beaucoup plus fine des réalisations et de leurs résultats sur le patrimoine naturel de la Réserve.
- Le 4^{ème} plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique Régionale du Patrimoine Naturel le 2 mai 2013 et par l'autorité administrative le 27 mars 2014 : un certain nombre d'actions n'ont été effectivement engagées qu'en 2014. Par arrêté en date du 12 mai 2017, le Préfet de l'Aisne étend donc la période de mise en œuvre de ce plan de gestion à l'année 2018.

Pour chacune des missions, la structure des chapitres est élaborée de la manière suivante :

- Rappel de la définition des missions telles que prévues dans la convention de gestion
- Bilan synthétique des actions réalisées par les gestionnaires sur la période 2013-2017 : une évaluation qualitative (et quantitative quand cela est possible) de chaque opération programmée au plan de gestion est réalisée.
- Focus réalisé sur quelques actions phares : travaux lourds de restauration, suivi des espèces patrimoniales..., illustrant plus précisément le travail des gestionnaires durant ces 5 années.

La seconde partie du rapport comprend une analyse des moyens financiers et humains mobilisés pour la gestion de la Réserve. Enfin ce rapport se conclut par quelques propositions préfigurant les orientations envisagées pour le prochain plan de gestion, dans l'état actuel des réflexions inspirées par l'évaluation du plan de gestion précédent.

Localisation, historique et description succincte

La Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle est située dans le département de l'Aisne (02). Elle s'étend sur les communes de Saint-Quentin et de Rouvroy. Il s'agit de la seule Réserve Naturelle de France située en plein cœur d'une agglomération (figure 1). Elle est traversée par le fleuve Somme qui prend sa source à Fonsommes à une douzaine de kilomètres.

Département : Aisne
Région Naturelle : Vermandois
Intercommunalité :
Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
Communes : Saint-Quentin, Rouvroy
Surface : 47,5 hectares



Figure 1 : localisation du site

La Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle a été créée le 5 octobre 1981. D'une superficie de 47,5 ha, elle s'étend sur les communes de Saint-Quentin et de Rouvroy. Elle est délimitée à l'ouest par l'ancien cours de la Somme et le canal de Saint-Quentin, au nord par la D300, à l'est par le parc d'Isle « Jacques Braconnier » et au sud par l'étang de pêche. Elle se situe donc au sein de la vallée de la Somme qui constitue le plus vaste complexe de marais tourbeux alcalins alluviaux en France.

Les Marais d'Isle sont fortement boisés, ils correspondent plutôt à des bois tourbeux du type Aulnaie à grandes herbes et taillis de saules. Sur les bords des étangs et les rives de la Somme subsistent phragmitaies, cariçaies, typhaies, mégaphorbiaies, qui contribuent à l'existence d'un milieu diversifié à haute valeur paysagère. Ces différents biotopes offrent des surfaces homogènes sur de très faibles étendues (moins de 2 ha par unité), si bien que l'ensemble des milieux herbacés peut être considéré comme une mosaïque de groupements végétaux correspondant aux principales étapes de la série végétale conduisant à la formation forestière dominante : l'Aulnaie glutineuse à grandes herbes et groseilliers noir.

Le périmètre de la Réserve correspond à peu près au périmètre d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS FR2210026) intégrée au réseau Natura 2000 au titre de la Directive « Oiseaux ».

Patrimoine naturel

PRINCIPAUX HABITATS NATURELS :

- Roselière méso-eutrophile sur tourbe à Roseau commun et fougère des marais, Magnocariçaie à Laiche des marais, Magnocariçaie méso-eutrophile à Laiche paniculée, Magnocariçaie méso-

eutrophile à Laiche Faux-Souchet et Ciguë vireuse, Végétation de tourbière alcaline à *Carex lepidocarpa* et *Cladium mariscus*.

- Mégaphorbiaie hygrophile à Alpiste Faux roseaux et Phragmites commun, Mégaphorbiaie méso-eutrophile à Eupatoire chanvrine et Liseron des haies.
- Herbier enraciné méso-eutrophile à Nénuphar jaune, Herbier oligo-mésotrophe à Characées, Herbier à Potamot de Berchtold, Herbier flottant à Callitriches.
- Aulnaie marécageuse à fougère des marais, Saulaie marécageuse.

PRINCIPALES ESPECES PATRIMONIALE DE LA FLORE :

Cigue vireuse (*Cicuta virosa*), Grande Douve (*Ranunculus lingua*), Potamot de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*), Marisque (*Cladium mariscus*), Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*), Laïche à fruits écailleux (*Carex lepidocarpa*), Souchet brun (*Cyperus fuscus*), Hottonie des marais (*Hottonia palustris*), Calamagrostis des marais (*Calamagrostis canescens*) ...

PRINCIPALES ESPECES PATRIMONIALE DE LA FAUNE :

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), Anguille (*Anguilla anguilla*), Cordulie à tâches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*), Sympétrum vulgaire (*Sympetrum vulgatum*), Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*), Noctuelle à baïonnette (*Phragmatiphila nexa*), Maillot de Des Moulin (*Vertigo moulinsiana*) ...

Rappel des objectifs à long terme du plan de gestion

- OBJECTIFS RELATIFS A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Objectif A : Restaurer et conserver sur environ 20ha une mosaïque de végétations d'hélophytes associés à des stades pionniers et des stades de cicatrisation de petites pièces d'eau favorable à la conservation des habitats naturels et habitats d'espèces prioritaires

Objectif B : Restaurer et conserver sur environ 3 ha des milieux aquatiques mésotrophes et une qualité des eaux favorables à la conservation des habitats naturels et habitats d'espèces aquatiques prioritaires

Objectif C : Restaurer et conserver sur environ 25 ha une mosaïque de boisements méso-hygrophiles (aulnaies, frênaies) et de milieux ouverts herbacés associés (mégaphorbiaies, ...) à forte naturalité favorable à la conservation des habitats d'espèces prioritaires

- AUTRES OBJECTIFS

Objectif D : Intégrer la gestion conservatoire du site à la préservation d'un réseau de zones humides à l'échelle de la haute vallée de la Somme

Objectif E : Développer le rôle éducatif et social de la Réserve

Objectif F : Favoriser une gestion pérenne de la Réserve

A. MISSIONS REALISEES SUR LA PERIODE 2013-2017

A.1. ACTIVITES PRIORITAIRES – BILAN DES REALISATIONS

A.1.1. Surveillance du territoire et police de l'environnement

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|---|--|--|---|
| Surveillance du territoire et police de l'environnement | Police de la nature et surveillance (PO) | Renvoie à une exigence de conservation du patrimoine et au respect des réglementations en vigueur. | Recherche d'infractions, tournées de surveillance, prévention, sensibilisation, contrôle des autorisations, relation avec les parquets, travail rédactionnel, etc. | La CASQ assure seule les missions de police de l'environnement sur le territoire de la RNN. Sur la base d'une stratégie territoriale d'intervention formalisée, la CASQ met en œuvre une surveillance adaptée à la RNN et veille au respect de sa réglementation par l'exercice, en tant que de besoin, de son pouvoir de police de la nature, à l'aide d'un ou plusieurs agents commissionnés de RNN ou à défaut des autres agents chargés de la police de l'environnement |

A.1.1.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|-------------|-----------------------|--|
| Renforcer les échanges avec les services de contrôle "loi sur l'eau" pour intégrer les enjeux écologiques de la Réserve lors des missions de contrôles et instructions de dossiers | PO01 | 2013-2017 | 2014-2017 | | Réunion technique de terrain avec le service « eau » de DDT de l'Aisne (2014) pour évaluer les démarches administratives inhérentes aux travaux programmés dans le plan de gestion. Participation régulière de la DRIEE au Comité Consultatif. 2 dossiers de déclaration, au titre de la rubrique 3.3.1.0 de la nomenclature IOTA Loi sur l'eau constitués, en 2014 et 2016, pour les travaux de creusement de vasques et d'étrépage |
| Poursuivre les missions de police de la nature et de sensibilisation | PO02 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Modalités d'exercice de la police de l'environnement sur la RNN <ul style="list-style-type: none"> - 1 agent commissionné - Surveillance au sein de la RNN par des tournées de routine - Sensibilisation : entretien des panneaux d'information sur la réglementation de la Réserve Aucun procès-verbal dressé (pas d'infraction constatée) durant la période considérée |

Evaluation du niveau de réalisation : Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue

Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue

Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée

Non évalué : opération en cours

A.1.2. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|---|--|--|---|
| Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel | Suivi écologique (SE) | Renvoie à une exigence de monitoring continu sur le territoire en référence au plan de gestion. Lié à une commande interne du gestionnaire (recueil de données nécessaires à la gestion des territoires des réserves). Etudes pouvant présenter un caractère scientifique et relever d'un laboratoire du moment qu'un gestionnaire de réserve naturelle est le commanditaire et qu'il se trouve à l'origine de la commande (sous-traitance) ; études pouvant s'intéresser également aux activités humaines et à leurs impacts. | Inventaires faunistiques et floristiques, mise en œuvre des protocoles de suivi ; saisie des données ; collecte et saisie de données géologiques, socio-économiques, historiques,... | Le CEN Picardie est le coordinateur du programme de suivi et d'acquisition des connaissances scientifiques sur la RNN. Par le biais d'inventaires et de mise en œuvre de protocoles de suivis du patrimoine naturel, le CEN Picardie développe les connaissances sur la biodiversité et la géodiversité présentes au sein de la réserve. A cet effet, il renseigne et actualise la base de données scientifique « SERENA » de RNF. Il collecte également toutes données socio-économiques locales jugées nécessaires, en vue d'améliorer et d'orienter les futures actions de gestion. La réalisation d'une partie des suivis prévus au plan de gestion peut être confiée à la CASQ. |

A.1.2.1. Suivi de la flore

A.1.2.1.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|---|----------|-------------------|-------------|-----------------------|---|
| Suivre l'évolution des espèces de la flore patrimoniale présentes dans des végétations héliophytiques | SE04 | Annuelle | Annuelle | | cf. chapitre A.1.2.1.2 |
| Suivre l'évolution de la population de Ciguë vireuse suite à la gestion menée | SE07 | Annuelle | Annuelle | | cf. chapitre A.1.2.1.2 |
| Faire le suivi de l'évolution des espèces exotiques envahissantes sur milieux ouverts | SE15 | Annuelle | Annuelle | | Prospection et cartographie des stations d'Aster lancéolé, Renouées asiatiques, Buddleia et Solidage glabre, en vue de programmer les opérations de lutte par arrachage (TE07, TE08, TE09). Les tendances sont difficiles à évaluer du fait d'une forte variabilité interannuelle des observations (en nombre de stations et/ou en nombre de pieds). L'Aster lancéolé et le Solidage glabre seraient plutôt en régression (en nombre de stations) comparativement à la période 2011-2012. Le Buddleia et la Renouée restent très localisés. |
| Suivre l'évolution du Potamot coloré suite aux actions spécifiques de gestion | SE17 | 2015-2017 | Annuelle | | cf. chapitre A.1.2.1.2 |
| Rechercher les stations de Saule de Lambert | SE32 | 2013 | 2014, 2016 | | La sous-espèce n'est plus considérée, les observations sont à rattacher à l'espèce Saule pourpre (très rare et vulnérable). Sa présence est confirmée par le CBNBI en 2016. |
| Faire le suivi de l'évolution des espèces exotiques envahissantes présentes dans les boisements ou mégaphorbiaies | SE35 | Annuelle | Annuelle | | Prospection et cartographie des stations de Cornouiller soyeux, en vue de programmer les opérations de lutte par arrachage (TE17). Suite aux campagnes antérieures d'arrachage, cette espèce semble désormais sous contrôle (totalité des stations traitées). |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.2.1.2. Bilan du suivi des espèces patrimoniales

NB. La Réserve Naturelle des Marais d'Isle est découpée arbitrairement en secteurs codifiés (lettre ou chiffre), afin de faciliter les échanges d'information entre les différents intervenants sur le site. Les bilans des réalisations relatives aux opérations de travaux ou de suivis scientifiques font régulièrement référence à cette sectorisation, dont la description cartographique figure en annexe 1.

Grande Douve (*Ranunculus lingua*)

L'espèce est surtout présente en zone u, mais quelques pieds fleuris sont également contactés en zone des sources (secteurs 47, 60, g et h). Des pieds sont observés tous les ans dans la zone k mais ne fleurissent jamais. Après avoir atteint un effectif maximum en 2011 avec plus de 6000 pieds fleuris, les effectifs fleuris ont fortement diminué, pour remonter un peu en 2016. Cela s'explique en grande partie par l'abrutissement des pieds par les herbivores (Chevreuil, Rat musqué) dont les populations ont augmenté ces dernières années. Le suivi de la superficie totale couverte (prenant en compte les pieds non fleuris) semble elle aussi en diminution, mais elle est plus difficile à chiffrer et ce suivi n'a pas été systématique selon les années. La prospection n'a pas été possible à la date optimale en 2017. L'espèce est toujours bien présente, mais non dénombrée. Les secteurs restaurés (gouilles créées en 2014 en zone u) sont en cours de colonisation par l'espèce, ce qui devrait lui permettre de se redéployer.

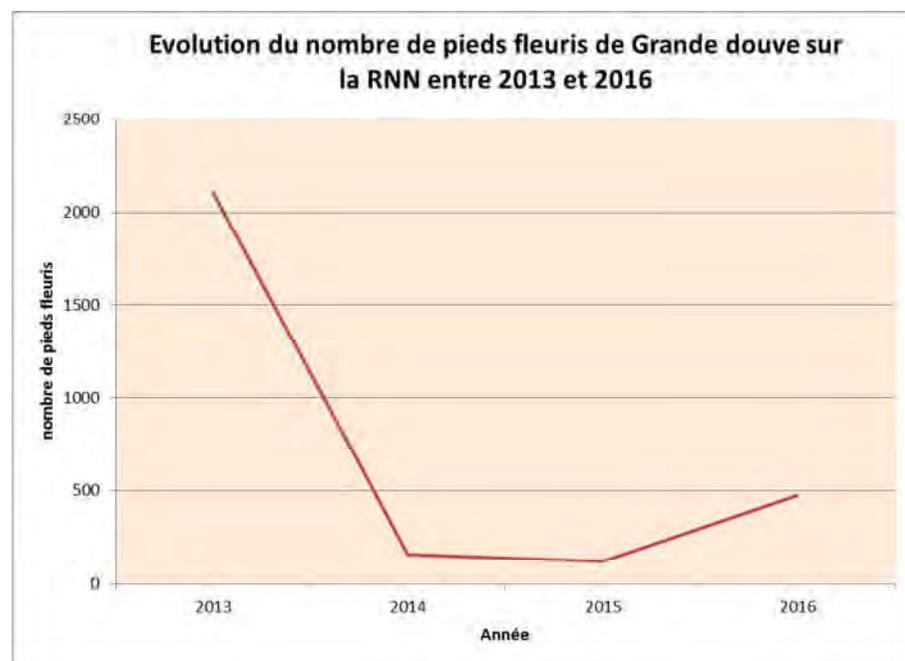


Figure 2 : évolution des effectifs de grande Douve entre 2013 et 2016 & illustration de l'espèce

Marisque (*Cladium mariscus*)

Les populations se répartissent entre la zone 41 (station en régression, en berge), la zone s (quelques dizaines de pieds) et surtout la zone des sources, où l'espèce caractérise des secteurs étrepés où des végétations de bas-marais se reconstituent. En 2017 sur ce dernier secteur, le nombre de pieds fleuris continue d'augmenter. Le comptage pied à pied ne semble donc plus pertinent, il est remplacé par un suivi de l'évolution de la surface occupée par cette végétation (70 m² en 2017).

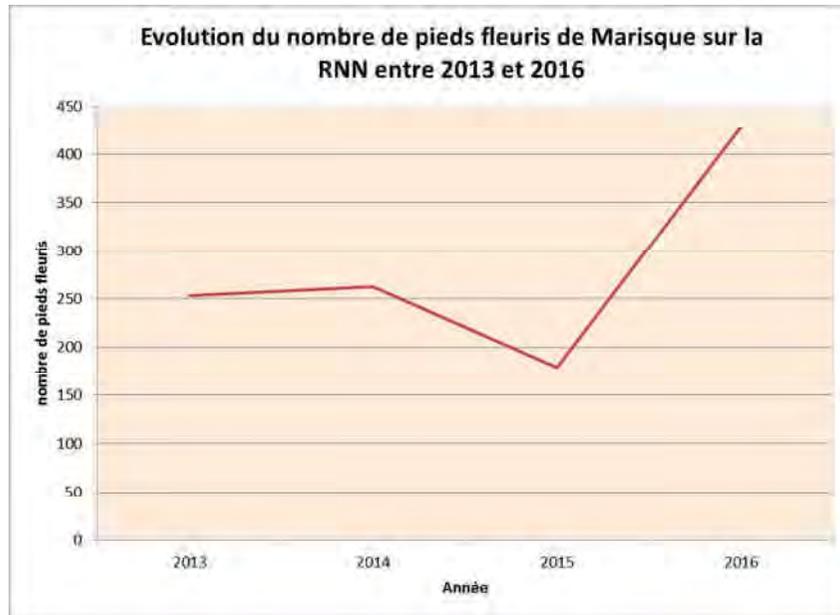


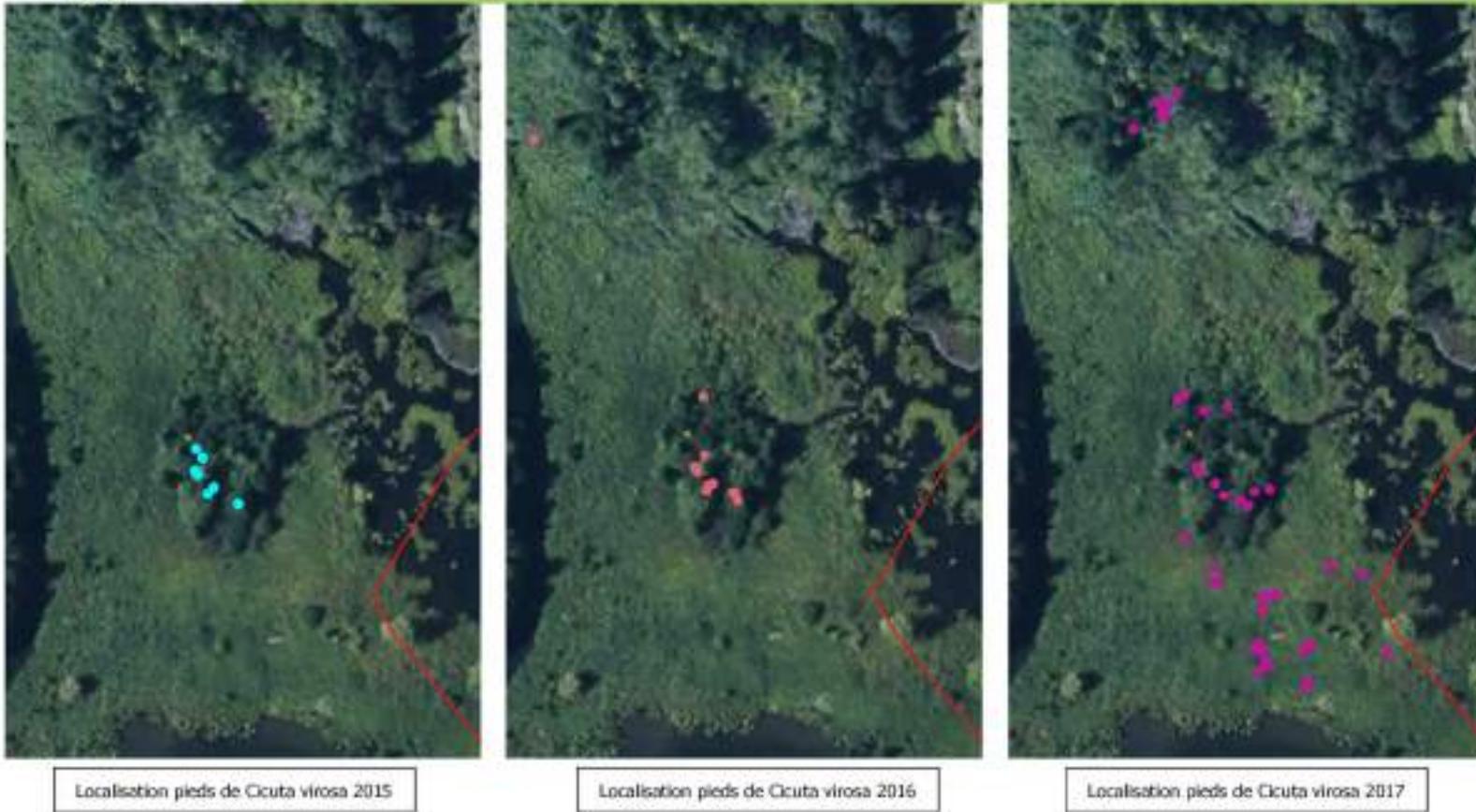
Figure 3 : évolution des effectifs de Marisque entre 2013 et 2016 & illustration de l'espèce

Ciguë vireuse (*Cicuta virosa*)

La dernière floraison de la Ciguë vireuse dans la Réserve remontait à 2008. Depuis, seules des plantules n'aboutissant pas à des pieds adultes étaient observées sur les secteurs d et h (à proximité des « carré » tests de fauche). En 2015, suite aux travaux de déboisement en zone des sources, plusieurs pieds adultes se développent, et les premières floraisons sont observées en 2016 avec 6 pieds fleuris. En 2017, 2 pieds ont fleuri en zone d, et 5 autres en zone des sources. D'autres pieds bien développés mais non fleuris au moment des prospections (floraison potentielle) ont été répertoriés, dont 1 sur la zone test de réimplantation d'un cordon de roselière inondée. Le Conservatoire Botanique National de Bailleul a par ailleurs proposé une stratégie d'actions pour un renforcement de la population in situ, et les premières transplantations de pieds ont eu lieu en juin 2017 (cf. § A.1.4.1.2). La forte pression des rongeurs (consommation des pieds par le Rat musqué) s'avère poser problème. Un suivi plus spécifique a été mis en place sur la zone w suite aux travaux de reprofilage de berges (2014), et montre que la dynamique de la végétation y est très vive, avec une reconstitution rapide de la roselière, mais avec cependant des portions de berge encore non végétalisées et donc plus favorables.



Figure 4 : *Cicuta virosa*, zone des sources, 2017



0 20 40 m



Fond de carte : IGN IGN140° © IGN - Paris - 2015 Reproduction interdite
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - 06/10/2017

Figure 5 : évolution des observations de pieds de *Cicuta virosa* en zone des sources entre 2015 et 2017

Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*)

Malgré les efforts de gestion (protection des pieds, étrépages manuels à proximité), la seule station de la Réserve se maintient difficilement en zone des sources, avec seulement quelques cm² ces dernières années. Quelques causes peuvent être avancées, comme l'envasement et le manque d'oxygénation, on encore certaines années l'effet du gel combiné à la consommation par les anatidés. La dernière floraison de l'espèce remonte à 2012.

A.1.2.2. Suivi de la faune

A.1.2.2.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|--------------------|--------------|-----------------------|---|
| Suivre la reproduction des oiseaux paludicoles | SE02 | 2014 et 2016 | 2014 et 2016 | | cf. chapitre A.1.2.2.2 |
| Réaliser une étude d'évaluation de l'impact de la gestion sur le Vertigo de Des Moulins | SE05 | 2013-2015 | 2013-2015 | | Les suivis par transects avant et après le scalpage des touradons de Laïche paniculée ont montré que l'espèce se maintient malgré l'absence des touradons et la fauche. Le fait que la fauche soit triennale permet à la litière de s'accumuler entre deux fauches et à l'espèce de se redéployer. |
| Réaliser une étude d'évaluation de l'impact de la gestion sur la Noctuelle à baïonnette | SE06 | 2013-2015 | 2013 | | Relevé de la présence de l'espèce à l'état larvaire (chenilles) le long de 5 transects (10 m) répartis dans les zones désignées pour les travaux de scalpage de touradons. Compte tenu du caractère très chronophage du suivi, et de son fort impact sur la végétation (recherche d'indices de présence dans les tiges de Carex), seul l'état initial avant travaux a été réalisé (2013). Il est ainsi convenu d'espacer les passages tous les 5 ans (reconduction en 2018). A l'occasion du suivi SE12, des pièges lumineux ont été posés en 2015 sur les zones d, c & u : observations de papillons adultes uniquement en zone u. Il est donc à l'heure actuelle difficile de conclure sur l'impact du scalpage des touradons sur l'espèce. La fauche semble en revanche ne pas avoir fait disparaître l'espèce puisque des chenilles ont été trouvées sur des zones fauchées l'année précédant le suivi. |
| Faire le suivi de l'évolution des espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques | SE18 | Annuelle | Annuelle | | Suivi visant toutes les espèces exotiques envahissantes (animales et végétales). Actuellement cela concerne essentiellement la Tortue de Floride : 2 contactées en 2013, 2 en 2014 et 1 en 2015. |
| Réaliser un suivi des odonates de la Réserve | SE23 | 2013, 2015 et 2017 | Annuelle | | Suivi annuel par observation à vue le long de parcours fixe (veille patrimoniale). Le protocole STELI, initialement prévu, n'a été appliqué qu'une seule année (en 2016). |
| Faire une veille des amphibiens | SE24 | 2014 et 2016 | Annuelle | | Veille sur les stations de reproduction historique |
| Réaliser des comptages hivernaux et estivaux des anatidés | SE25 | Annuelle | Annuelle | | La Sarcelle d'hiver est une espèce nicheuse occasionnelle sur la Réserve (seulement 1 couple nicheur confirmé en 2014 mais la nidification a pu passer inaperçue, l'espèce étant discrète). En hivernage, les effectifs sont fluctuants (maximum de 50 individus en 2010, entre 7 et 41 sur la période 2013-2016). La disparition des Fuligules milouin et morillon depuis 2013 témoigne vraisemblablement d'un manque de nourriture sur le site (invertébrés aquatiques) et/ou de facteurs extérieurs telle qu'une diminution globale des effectifs en région ou en France. La Réserve accueille d'autres espèces d'intérêt en hivernage : certaines espèce régulières (Canards chipeau, souchet), d'autres occasionnelles (pilet et siffleur). |
| Faire une veille des oiseaux patrimoniaux nicheurs et rechercher certaines espèces afin d'actualiser leurs statuts nicheurs sur les boisements | SE33 | Annuelle | Annuelle | | La colonie de Héron cendré est en baisse, avec 9 nids occupés en 2016, contre 23 en 2013 et 58 en 2001. La baisse de la ressource en poissons est certainement l'explication la plus plausible. Quatre espèces de pics sont présentes sur la RNN (pics vert, épeiche, épeichette et noir). L'apparition du Pic noir indique un vieillissement de certains boisements. La Cigogne blanche ne niche plus sur la RNN (disparition naturelle du site de nidification), l'Hipolaïs icterine et le Rouge-queue à front blanc ont été recherchés mais non contactés. |

Evaluation du niveau de réalisation : Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue

Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue

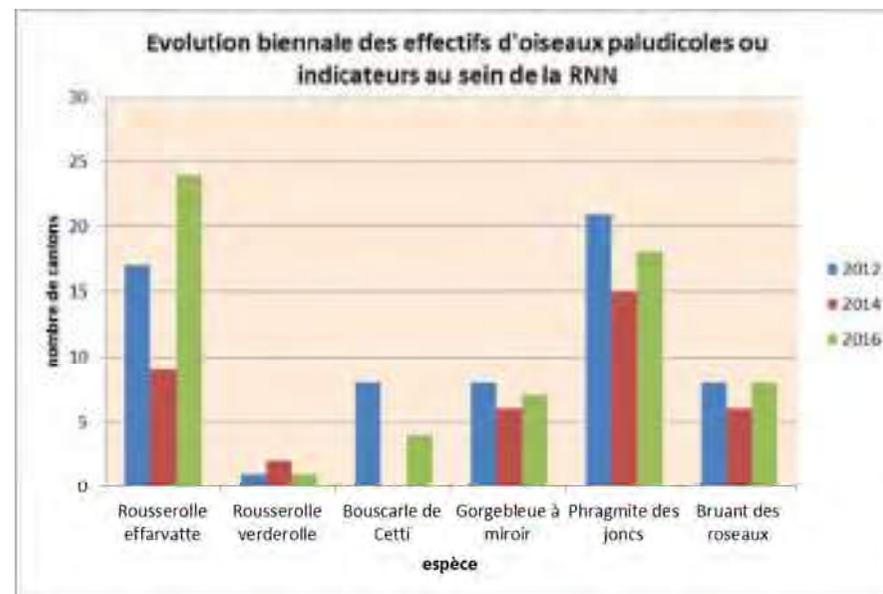
Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée

Non évalué : opération en cours

A.1.2.2.2. Suivi de la reproduction des oiseaux paludicoles

Le nombre d'espèces paludicoles contactées à chaque suivi (tous les 2 ans) est stable (8 espèces). Au sein de la RNN, dans les secteurs les plus ouverts, les cantons de Rousserolle effarvate et de Bruant des roseaux, nombreux, témoignent d'une bonne surface et qualité des roselières, tandis que les faibles effectifs de Rousserolle verderolle confirment la faible présence des mégaphorbiaies ou milieux ouverts dégradés, au profit de roselières plus structurées. De même, la Bouscarle de Cetti, suivie en même temps que les espèces paludicoles, et inféodée aux ligneux en zone humide, est peu présente au sein des roselières. La Gorgebleue à miroir, qui recherche des zones ouvertes parsemées de buissons bas, se maintient dans la Réserve. Cette dernière espèce, d'intérêt communautaire, est prise en considération lors des interventions d'entretien (maintien d'un minimum de buissons).

Figure 6 : évolution des effectifs (nombre de cantons) des principaux passereaux paludicoles entre 2012 et 2016



A.1.2.3. Suivi de la végétation et des habitats

A.1.2.3.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|---|----------|-------------------|-------------|-----------------------|---|
| Réaliser un suivi floristique des surfaces gérées | SE01 | 2014-2017 | 2014-2017 | | Parmi les suivis répondant à cette opération, on compte notamment la réalisation de quadrats « roselières » (sur le même protocole que SE11) : réalisation d'un état initial (2014) sur secteur i et d, pour une reconduction tous les 5 ans, et une évaluation de l'impact de la fauche en comparaison avec le suivi SE11 (secteur témoin non fauché). Il s'agit d'un protocole inspiré du protocole du PNA Butor, qui permet de décrire la structure des roselières, en apportant des éléments supplémentaires : typologie phytosociologique, caractérisation des horizons superficiels du sol. L'état initial révèle une structure de roselière non favorable au Butor étoilé, mais favorable aux passereaux paludicoles en zone i. En zone d, l'habitat est moins favorable à l'avifaune (roselière moins dense et développement en nappes du <i>Carex acutiformis</i>). Ces résultats peuvent amener à s'interroger sur les modalités de fauche (fréquence) en fonction des objectifs de conservation assignés aux végétations d'hélophytes. L'opération SE01 comprend également un certain nombre de suivis courants (sans protocole standardisé) consistant en de simples observations de la réaction de la végétation, après travaux lourds de restauration notamment : étrépage de 2011 ; déboisements, gouilles, désenvasement et étrépage de 2014 ; déboisements de 2015, étrépage de 2016. |

| | | | | | |
|--|------|-----------|----------|--|---|
| Localiser et cartographier les surfaces de Roselières à Fougère des marais | SE03 | Annuelle | 2017 | | Opération dont il était prévu qu'elle soit réalisée progressivement et simultanément aux autres suivis de végétation. Relevés phytosociologiques réalisés annuellement en vue de préciser la typologie des roselières. Finalisation en 2017 lors de l'actualisation de la cartographie des habitats pour le nouveau plan de gestion. |
| Réaliser un suivi de la recolonisation de la roselière inondée | SE08 | 2016-2017 | 2017 | | Opération de gestion mise en œuvre fin 2016. Premier état de lieux réalisé en 2017 ; observations de 2 pieds de Ciguë vireuse. |
| Mettre en place un suivi de l'érosion des berges | SE10 | Annuelle | Annuelle | | 4 transects de suivi d'érosion sont en place depuis 2013. 3 ont été ajoutés en 2015. Le suivi est réalisé en fin d'été tous les ans. |
| Mettre en place un suivi de la réaction de la végétation pour ajustement de la vanne de contrôle des niveaux d'eau | SE11 | Annuelle | 2015 | | Il s'agit comme pour SE01 d'une adaptation du protocole de suivi des roselières du PNA Butor, prévu pour être reconduit tous les 5 ans. Ce suivi est recommandé par RNF (réseau « Rozo ») pour les réserves à enjeux roselières (à Butor étoilé notamment) mais est en cours de refonte au niveau national (abandon probable du protocole dans sa forme actuelle). L'état initial a été réalisé en 2015 sur 2 quadrats (zone a et h). |
| Suivre l'évolution de la végétation aquatique | SE13 | Annuelle | Annuelle | | 3 à 4 campagnes de cartographie par an en saison de végétation (printemps-été) permettent de mettre en évidence un déploiement des herbiers aquatiques, principalement les Callitriches dès le début de la saison, mais suivi par une dégradation/disparition des herbiers en eau courante du fait d'un envahissement par les algues filamenteuses. Les herbiers situés dans les fossés du sentier d'observation sont en meilleur état de conservation. |
| Réaliser une étude sur l'état de conservation des boisements | SE28 | 2013 | 2014 | | cf. chapitre A.1.2.3.3 |
| Réaliser une étude sur l'état de conservation des mégaphorbiaies | SE30 | 2014 | 2015 | | En l'absence de références méthodologiques existantes pour le cas spécifique des mégaphorbiaies (critères/paramètres/indicateurs d'évaluation de l'état de conservation), l'étude s'est limitée à une campagne de relevés phytosociologiques (66 relevés réalisés) et à une analyse simplifiée selon la grille d'analyse utilisée dans les plan de gestion du CEN Picardie. |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.2.3.2. Etude de l'état de conservation des boisements

Une première étude visant à clarifier la typologie des boisements présents sur la RNN a été entreprise en 2014 et complétée entre 2014 et 2016 par des synthèses et comparaison régulières avec des connaissances acquises en haute-vallée de la Somme. Cette première étape était nécessaire pour définir des états de référence et juger du bon ou du mauvais état de conservation. A noter que ce type de formation restait globalement méconnu en Picardie jusque 2016 et qu'aucune méthode ad hoc n'existait pour procéder à l'évaluation de l'état de conservation (nécessité de combiner des méthodes existantes et de les adapter).

Les premiers résultats de l'étude menée en 2014 ont d'abord conclu à un rattachement à une aulnaie du *Peucedano palustris* - *Alnetum glutinosae*, aulnaie acidiline appartenant à l'alliance de l'*Alnion glutinosae* (unité typologique regroupant les forêts marécageuses d'Europe). A l'aide des relevés complémentaire effectués entre 2014 et 2016 à l'aval du site et à ses alentours immédiat, ce rattachement typologique a été revu. Dans leur composante marécageuse, les aulnaies se sont finalement révélées relever d'une communauté originale, non décrite dans la classification phytosociologique, mais déjà pré-identifiée dans les zones humides des Hauts-de-France (Groupement à *Alnus glutinosa* et *Thelypteris palustris* proposé en 2016 pour constituer une association nouvelle sur la base du travail effectuée pour partie sur la RNN).

Sur les marges nord-est du site, une communauté plus proche des forêts de type alluvial a pu être distinguée grâce aux relevés provenant de la haute Somme où ces végétations sont mieux exprimées (fragmentaire sur le site). Son rattachement phytosociologique n'est pas arrêté à ce jour, notamment compte tenu du fait qu'elles constituent des

formations secondaire dérivées d'aulnaies marécageuses drainées et enrichies en espèces des niveaux topographiques supérieurs (urbanisés à l'heure actuelle). Malgré tout, ces aulnaies « à hautes herbes », correspondent à la description des cahiers d'habitats et relèvent d'un habitat d'intérêt communautaire (code UE 91EO* et code CH 91EO-11). Ces précisions typologiques ne changent pas les remarques faites sur la dynamique d'évolution de ces boisements à l'issue de l'étude de 2014. Ils restent également en accord avec les principales conclusions de l'étude : du point de vue de la représentativité de la flore caractéristique et de la présence d'espèces allochtones ou non typiques, l'état des aulnaies marécageuses est jugé globalement altéré en comparaison avec l'état de référence. Le facteur principal de dégradation est l'enrichissement trophique, probablement lié à plusieurs phénomènes (eutrophisation des eaux, minéralisation des tourbes et dépôts d'azote atmosphérique).

L'état de conservation des boisements d'intérêt communautaire n'a pas été évalué précisément faute de description et de référence précise de son état de conservation et sa variabilité. De plus, son origine pose un problème conceptuel pour l'évaluation puisqu'il est lié à une dégradation d'un habitat existant. Même si les cahiers d'habitats citent explicitement ce cas de figure, ils ne fournissent pas de recommandations en la matière (une évaluation factuelle basée sur la composition et la structure actuelle en comparaison avec celle des cahiers d'habitat conduirait a priori à évaluer ces aulnaies en bon état de conservation).

L'étude menée en 2014 n'était pas dimensionnée pour permettre un travail spécifique de montage de méthodologie d'évaluation alors que celui-ci serait souhaitable (lien à faire avec les travaux menés par le MNHN au niveau national). Comme dans le cas des mégaphorbiaies, l'étude (et son prolongement à travers le renouvellement du plan de gestion) s'est donc limitée à une campagne de relevés phytosociologique et à une analyse simplifiée suivant la grille d'analyse proposée dans la méthodologie des plans de gestion du CEN Picardie.



Figure 7 : aulnaie marécageuse – RNN des marais d'Isle

A.1.2.4. Suivis Hydrologiques

A.1.2.4.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|---|----------|-------------------|--------------|-----------------------|---|
| Réaliser un suivi des niveaux d'eau | SE09 | Annuelle | Annuelle | | cf. chapitre A.1.2.4.2 |
| Suivi de paramètres physico chimiques de l'eau en différents points de la Réserve | SE20 | Annuelle | 2014 et 2016 | | 1 seule campagne de relevé en 2016 sur les petites pièces d'eau (mares, fossés). Relevé des paramètres suivants : O ₂ dissous, saturation en O ₂ , conductimétrie, pH, T (C°), minéralisation, MOOX, Nitrates... Données issues de l'étude du BE OTECH (2014) sur la Somme, ses affluents (rus alimentant la Réserve) et les grandes pièces d'eau (étangs) |
| Suivi de la qualité hydro-biologique de l'eau | SE21 | Annuelle | 2014 | | Prévu : 1 campagne de relevé IBGN en 5 points tous les ans et en 10 points tous les 2 ans). Une campagne de relevé, étude sous-traitée (réalisée par le BE ASCONIT en 2014) en 7 points |
| Faire une étude globale sur la qualité de l'eau et des sédiments | SE22 | 2014 | 2014 | | Etude réalisée par OTECH Environnement. Cf. chapitre A.1.2.4.3 |
| Développer un partenariat avec l'IUT de Saint Quentin pour prélèvements et analyses | PI01 | 2013 | / | | Démarche non engagée |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.2.4.2. Suivi des niveaux d'eau du Marais d'Isle

L'opération SE09 est menée quotidiennement par les électromécaniciens de la CASQ à l'aide d'un système de télégestion de la vanne de régulation du marais d'Isle située à l'aval du site (au niveau du monument au mort) et manuellement par les gardes-verts de la CASQ à l'aide d'échelles limnimétriques géo-référencées et nivelées.

3 côtes limnimétriques sont définies au regard des cycles saisonniers naturels du patrimoine floristique et faunistique (hiver = crue ; printemps = décrue ; été = étiage) et des nécessités de préservation des substrats tourbeux.

Les marnages liés au fonctionnement de la vanne sont lissés au maximum selon une amplitude maxi de 3 cm.

Malgré quelques accidents liés à des dysfonctionnements ponctuels du système de réglage, les périodes de crue et d'étiage sont globalement respectées. Les périodes d'étiages ont parfois été volontairement prolongées en automne par les gestionnaires afin de faciliter la mise en œuvre des travaux lourds de gestion.

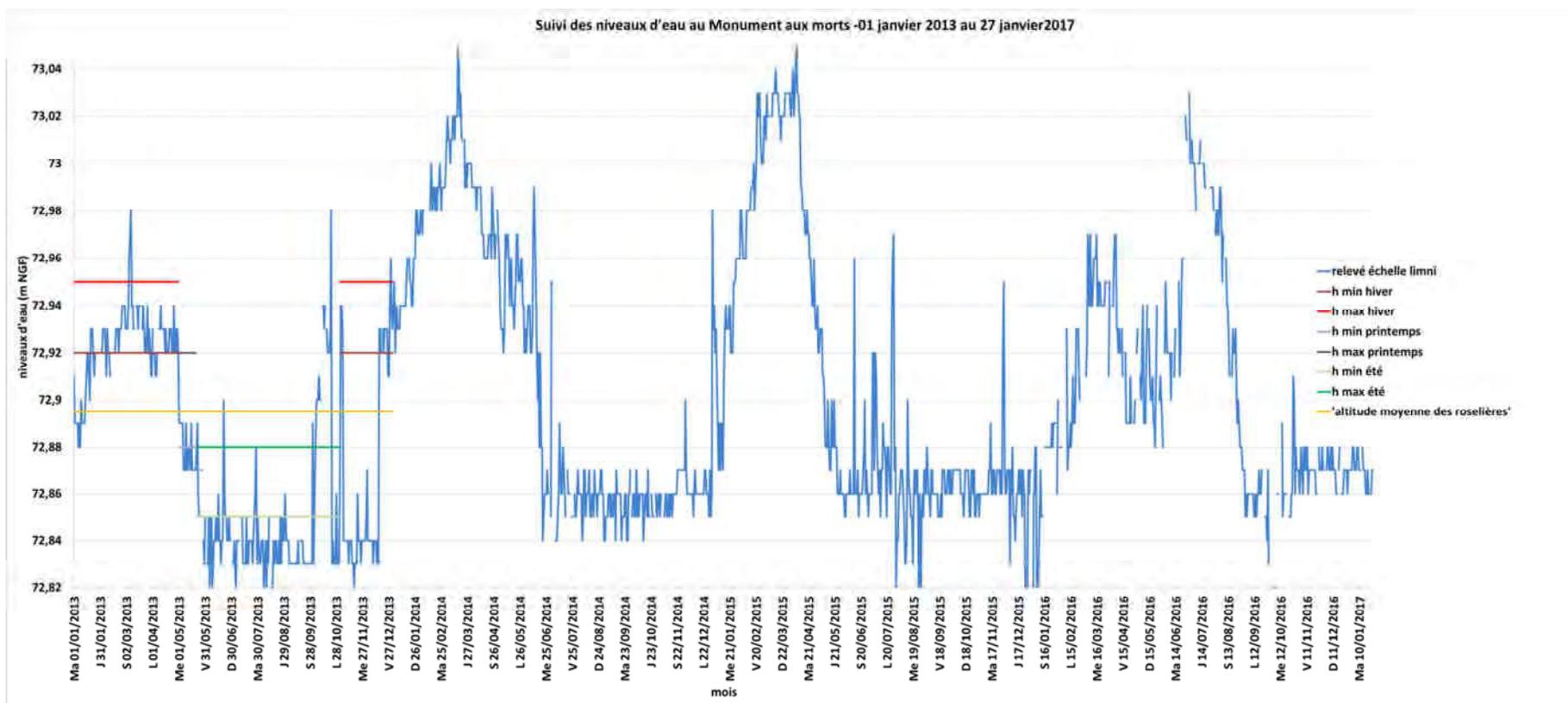


Figure 8 : Suivi des niveaux d'eau au point de relevé 'Monument aux morts' – période 2013-janvier 2017

A.1.2.4.3. Evaluation de la qualité de l'eau du Marais d'Isle

Plusieurs études ont été réalisées depuis 1991 sur la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrologique des marais d'Isle. Il était prévu de reconduire ce type d'étude en 2014 (maintien d'une fréquence décennale après les études de 1994 et 2004), dans le cadre du 4^{ème} plan de gestion de la Réserve.

Une analyse diachronique (1991 à 2014) a été réalisée à partir des données apportées par ces différentes études (Czerniak, 2017). Elle conclut à une qualité de la ressource en eau toujours moyenne, avec la mise en évidence de problèmes récurrents : comblement progressif des plans et cours d'eau, faible oxygénation de l'eau et risque d'eutrophisation, ces trois processus étant étroitement liés entre eux.

Le problème d'envasement est récurrent depuis 1991 et touche tous les compartiments. Il résulte de l'effet combiné des apports de matières charriées par les cours d'eau (MES) alimentant le site (Somme principalement) et de matières produites sur le site (biomasse végétale), et de l'écoulement de type lentique qui favorise une sédimentation accrue au niveau des pièces d'eau du marais. Ces apports de matières organiques ont notamment pour conséquence la diminution de la concentration en oxygène dans les milieux aquatiques. Ce paramètre est l'un de ceux qui contribuent au déclassement de la qualité de l'eau, quelles que soient les années de suivis. Les échanges entre l'air et l'eau sont très faibles, et associé à la pollution organique (consommatrice d'oxygène), cela amène des concentrations critiques en oxygène, limitant le développement des espèces aquatiques. Les espèces rencontrées sont donc majoritairement tolérantes à la pollution organique.

Même si l'eutrophisation n'a pas été directement mise en évidence par les relevés physico-chimiques, le risque est bien présent, et confirmé par les observations de terrain (problématique récurrente d'algues filamenteuses). L'étude de 2014 souligne l'augmentation, en certains points et comparativement aux relevés réalisés en 2004, des teneurs en nitrates et en phosphore, ayant pour origine probable des effluents urbains et agricoles. Des améliorations sont toutefois notées depuis les premières études, comme par exemple la qualité hydrobiologique de la Somme à l'amont de la Réserve.

Les études réalisées précédemment apportent des informations utiles à la compréhension du fonctionnement hydrologique des marais d'Isle et à l'évaluation de la qualité des milieux aquatiques, cependant les données récoltées restent très ponctuelles dans le temps et ne permettent pas toujours un diagnostic précis des dysfonctionnements observés. En 2017, l'Agence de l'Eau Artois Picardie engage une étude qui vise à évaluer d'une part, l'impact des eaux pluviales drainées par l'agglomération Saint-Quentinoise et d'autre part, celui du Marais d'Isle, sur la rivière Somme à l'aval de Saint-Quentin. L'ensemble du dispositif déployé, la nature des paramètres relevés et la fréquence des campagnes de mesures devraient apporter de nombreux autres éléments permettant d'affiner la connaissance sur le fonctionnement global et les dysfonctionnements du site (résultats courant 2018).

A.1.2.5. Etudes et compléments d'inventaires

A.1.2.5.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|-------------|-----------------------|---|
| Acheter les données météorologiques des stations de relevés Météo France à proximité de la Réserve et les analyser | AD03 | Annuelle | Anuelle | | / |
| Réaliser un complément d'inventaire des hétérocères | SE12 | 2015 | 2015-2016 | | Compléments faits à deux échelles : locale, avec des pièges lumineux à faible rayons d'actions (UV) disposés dans des habitats spécifiques (roselières et boisements) et plus globale, avec un piège à plus fort rayon d'actions (VM) permettant d'inventorier un maximum d'habitats. Plusieurs espèces patrimoniales citées anciennement ont pu être retrouvées. Surtout, la répartition des espèces patrimoniales déjà connues a pu être précisée. Quelques espèces patrimoniales indicatrices de zones humides n'ont pas été revues (<i>Archanara geminipuncta</i> , <i>Globia algae</i> , <i>Arenostola phragmitidis</i>) et pourraient avoir disparu. D'autres espèces patrimoniales sont nouvelles (<i>Chilodes maritima</i> , <i>Catocala promissa</i>). 89 (piège VM) et 53 espèces (piège UV) recensées en 2015, dont 46 espèces de zones humides. |

| | | | | | |
|--|------|----------|---------------|--|---|
| Réaliser un inventaire Orthoptères | SE13 | 2015 | 2016 | | Prospections de l'ensemble des milieux favorables (roselières, cariçaies, mégaphorbiaies). 7 espèces observées donc 2 espèces patrimoniales (Criquet ensanglanté – <i>Stethophyma grossum</i> - et Conocéphale des roseaux – <i>Conocephalus dorsalis</i>) |
| Réaliser un inventaire araignées | SE14 | 2016 | 2016 | | Etude réalisée par l'ADEP. Cf. chapitre A.1.2.5.2 |
| Réaliser une étude des potentialités d'accueil de l'Anguille et la Bouvière et du peuplement piscicole sur la Réserve | SE19 | 2016 | 2016-En cours | | Etude initiée en 2016 et confiée au bureau d'étude EMAED. La problématique a été élargie à l'étude des potentialités piscicoles de la RNN : description des populations, description des habitats piscicoles et de leur fonctionnalité, identification des facteurs limitants, plus particulièrement pour 4 espèces à enjeu de l'ichtyofaune (Brochet, Anguille, Chabot, Bouvière). |
| Réaliser un Inventaire des coléoptères aquatiques | SE26 | 2017 | 2016-En cours | | Etude réalisée par l'ADEP. Résultats provisoires : 49 espèces de coléoptères recensées dont 4 espèces remarquables. 10 espèces d'hétéroptères dont 2 remarquables. |
| Réaliser une étude du Campagnol amphibie / Musaraigne aquatique pour confirmer l'espèce | SE27 | 2016 | Non réalisé | | Aucune prospection ou étude spécifique visant ces 2 espèces. 2 observations de Musaraigne aquatiques en 2015 (zone des sources). |
| Réaliser une étude sur la naturalité des boisements | SE29 | 2014 | 2015 | | A travers la notion de naturalité, cette opération visait à décrire l'état de boisements par une approche complémentaire à l'approche phytosociologique (SE 28). La méthode retenue a consisté à appliquer le protocole de RNF : PSDRF (protocole de suivi dendrologique des réserves forestières). Avec l'aide d'un stagiaire en licence « Forêt, gestion et préservation de la ressource en eau » (Université François-Rabelais à Tours) 37 placettes ont été inventoriées et décrites. Les données ont été saisies et transmises à RNF pour analyse. Le niveau moyen de l'opération est lié au fait que des avaries matérielles (télémètre laser défectueux) ont pénalisé l'analyse des données (priorité donnée au travail de terrain pour finaliser les placettes) lors du stage. Ce travail a été reporté mais n'a pas pu être finalisé pour des raisons liées à des problèmes de géolocalisation des relevés ne permettant pas à RNF d'automatiser les analyses des résultats. Mis à part une analyse succincte faite en 2015, les données de ce travail n'ont donc pas pu être pleinement exploitées, notamment en les interprétant au regard de données de références disponibles au niveau national grâce à ce protocole standardisé. |
| Réaliser une étude sur l'état des populations d'espèces à enjeux liées aux mégaphorbiaies | SE31 | 2014 | 2015 | | Deux espèces ciblées. Le Nacré de la Sanguisorbe n'a pas été contacté. Les conditions météorologiques lors de sa période de vol étaient très mauvaises. Par ailleurs, sa plante-hôte est très peu présente sur le site (Reine des prés) ce qui limite sa présence. Le Criquet ensanglanté est bien présent, seule station connue pour la Haute-Somme à l'amont de Ham. |
| Faire un inventaire chiroptères | SE34 | 2017 | 2016-En cours | | Des enregistrements sonores ont été effectués au cours de l'automne 2016. Leur traitement est prévu en 2018. Il sera par ailleurs nécessaire de compléter les inventaires avec des prospections en période estivale. |
| Recueillir et rassembler les données habitats/faune/flore produites autour du site et à l'échelle de la haute vallée de la Somme | SE36 | Annuelle | 2015 | | Actualisation des données d'espèces patrimoniales communes à la Réserve et aux zones humides connexes à l'occasion du programme régional d'inventaire et de cartographie des tourbières (Grande douve, Hottonie des marais, Potamot coloré notamment) à partir de 2015. Poursuite en 2016 sur les zones plus en aval (Fontaine les Clercs, Saint-Simon). Prise en compte de deux zones périphériques dans le cadre de la mise en place du suivi odonates (STELI) permettant de comparer les résultats : 1 transect en amont et 1 transect en aval. |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.2.5.2. Inventaire des araignées

Araignées

Des campagnes de terrain ont été menées par l'ADEP (Vidal, 2016 et 2017) sur la réserve. La richesse spécifique en araignées s'élève à 141 espèces (soit plus de 7 % de l'aranéofaune française). Cette richesse spécifique était attendue en regards des milieux naturels visités, elle peut être considérée comme satisfaisante. Seize espèces sont remarquables quant à leur valeur de bio-indicatrice et/ou de leur rareté. Notamment, selon la liste Rouge de Picardie de 2016, 1 espèce est vulnérable et 2 sont quasi-menacées. Par ailleurs 2 sont inscrites à la stratégie nationale des aires protégées terrestres (SCAP).

Les espèces significativement hygrophiles représentent la moitié des espèces. Un quart des espèces est spécialisé en lien avec l'habitat « tourbière ». Un quart des espèces est nettement forestière. Les milieux restent encore globalement fermés et homogènes, ce qui freine le développement numérique des espèces de pleine lumière, au profit d'espèces tolérantes au contexte forestier, ou sciaphiles.

L'analyse effectuée suggère que :

- la cariçaie en contexte ouvert est essentiel au maintien de la diversité et de l'originalité aranéologique de la réserve,
- l'aulnaie marécageuse à hautes herbes est dans un état de conservation satisfaisant et/ou mature,
- les lisières adjacentes aux voies d'accès terrestres jouent un rôle de corridor écologique à priori fonctionnel, au moins pour une partie du cortège.
- les zones rudéralisées peuvent jouer un rôle de zone tampon, avec un peuplement banalisé.

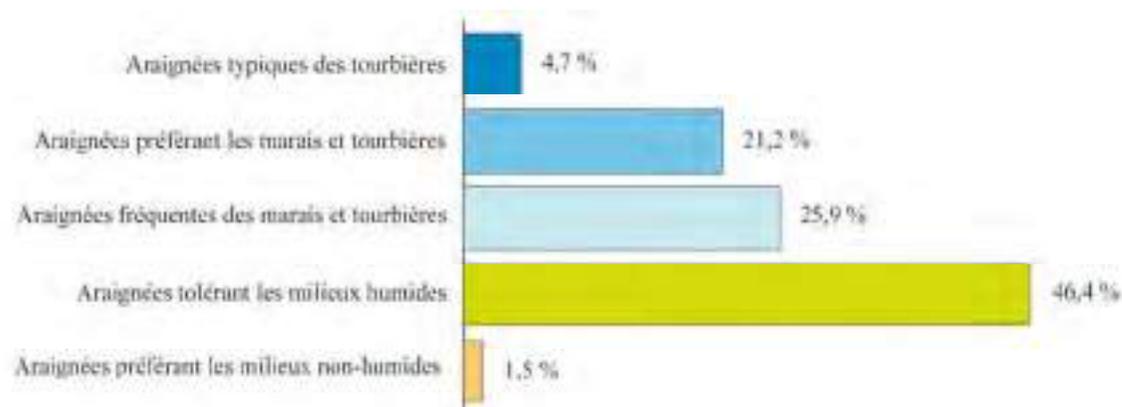


Figure 9 : répartition du cortège d'araignée par grand type de milieu



Figure 10 : Argyronète aquatique (Crédit photo : Norbert Schuller Baupi)

La Réserve a pu conserver sa fonction de cœur de biodiversité, avec des cortèges riches en espèces liées aux zones humides. Le rapport d'étude préconise de :

- favoriser l'expression du cortège en développant spatialement les biotopes ouverts,
- amplifier les zones de refuge en complexifiant la structure des lisières tant en ripisylve qu'en zone terrestre, en créant et maintenant une strate arbustive en cordon en façade des boisements, voire ponctuellement au sein des zones ouvertes,
- favoriser le maintien d'une espèce submersible (Argyronète aquatique) dans les fossés en curant de manière décalée dans le temps et dans l'espace et en maintenant les herbiers à Potamots.

A.1.3. Prestations de conseil, étude et ingénierie

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|---|--|--|---|
| Prestations de conseil, études et ingénierie | Domaine d'activité non individualisé | Travail intellectuel donnant lieu à des productions écrites, émanant directement des personnels d'une réserve naturelle ou sous-traitées, réalisé pour la réserve elle-même (ex : élaboration ou révision du plan de gestion ou de rapport d'évaluation) ou pour les collectivités, propriétaires fonciers et partenaires socioprofessionnels portant des... | Elaboration des documents de gestion et d'évaluation, de stratégies territoriales de surveillance, de conventions d'usage, de chartes, préconisation de gestion (diagnostics pastoraux | Le CEN Picardie coordonne la réalisation de cette mission. Il assure notamment la rédaction du plan de gestion de la RNN et son évaluation, assisté de la CASQ. |

A.1.3.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|---------------|-----------------------|---|
| Evaluer le plan de gestion et faire son renouvellement | AD13 | 2017 | 2017-En cours | | Travail en cours. La mise en œuvre du 4 ^{ème} plan de gestion a été étendue par arrêté préfectoral à l'année 2018. Le 5 ^{ème} plan de gestion de la RNN sera finalisé courant 2018 pour une mise en œuvre sur la période 2019-2023. |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.4. Intervention sur le patrimoine naturel

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|---|--|---|--|
| Intervention sur le patrimoine naturel | Gestion des habitats, des espèces et des paysages (GH) | Travaux visant à soutenir un bon état écologique des milieux ou des modes de gestion patrimoniaux exemplaires. Exclut les préconisations liées aux interventions sur le patrimoine qui relèvent du domaine d'activité précédent. | Travaux conduits en régie ou sous-traités visant à entretenir ou restaurer le patrimoine naturel. | Le CEN Picardie est le coordinateur du programme de travaux réalisés sur la RNN. En lien avec la CASQ, il définit et réalise les travaux d'ingénierie écologique nécessaires au bon état écologique de la réserve. Le CEN Picardie assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration des habitats tandis que la CASQ assure la conduite des actions courantes d'entretien et de gestion des milieux naturels. L'ensemble des travaux peuvent être assurés en régie ou sous-traités. |

A.1.4.1. Travaux de restauration des habitats (TU)

A.1.4.1.1. Bilan des réalisations 2013-2017

Bilan cartographique des travaux TU en annexe 2.

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | | Réalisation | | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|---|--------------|--|-----------------------|---|
| | | Année | Volume | Année | Volume | | |
| Déboisement ponctuel et étrépage sur 1,8 ha avec formation de dépressions | TU01 | 2013,2016 | Déboisement : 6 900 m ² Etrépage : 18 000 m ² Dépressions : non dimensionné | 2014, 2016 | Déboisement : 7 430 m ² Etrépage : 4 270 m ² Dépressions : 6 (671 m ²) | | TU correspondant à plusieurs opérations de gestion liées entre elles (déboisement, étrépage, creusement de vasques), cumulées sur les mêmes surfaces (secteur des sources), et programmées en 2 phases (2013 et 2016) pour traiter l'ensemble de la surface prévue. Au bilan, seuls les travaux d'étrépage sont en deçà des objectifs fixés initialement (< 30 % de réalisation). Les difficultés techniques de réalisation liées à la nature du site et les coûts importants qu'elles induisent expliquent en grande partie ce résultat. |
| Création de vasques par essouchage | TU02 | 2014 | 3 secteurs (11 200 m ²) | 2014 | 1 secteur (8 300 m ²) : 28 gouilles pour 1636 m ² | | Opération réalisée à 75 %, sur un seul secteur (secteur u, le plus vaste) sur les 3 prévus |
| Déboisement avec essouchage | TU03 | 2014-2017 | 25 700 m ² | 2015, (2017) | 9 150 m ² (en 2016) | | 6 900 m ² supplémentaires programmés à l'automne 2017. Opération réalisée en théorie à environ 60 % au terme du plan de gestion, sur les secteurs présentant les plus fortes potentialités de restauration de végétations d'hélophytes |
| Renforcer la population de Ciguë vireuse (viabilité des graines, semis, transplantation) | TU04 | 2013-2017 | Non dimensionné | 2016,-2017 | Non dimensionné | | Cf. chapitre A.1.4.1.2 |
| Création de vasques tourbeuses pour la Ciguë vireuse | TU05 | 2014-2017 | Non dimensionné | 2014, 2016 | 28 gouilles (1636 m ²) en zone U | | Opération regroupée dans l'opération TU01 et TU02 |

| | | | | | | | |
|---|------|-----------|---------------------|------------|--|--|---|
| | | | | | 6 vasques (671 m ²) en secteur H | | |
| Etrépage de berges en pente douce | TU06 | 2014 | Non dimensionné | 2014, 2016 | 600 m ² en zone W 160 ml en zone des sources | | En zone des sources (2016) travaux couplés avec l'opération TU01 |
| Création d'un étang de haut fond | TU07 | 2015 | 2140 m ² | 2016 | (20 m ²) | | Opération non mise en œuvre telle que prévue dans le plan de gestion, du fait notamment de sa complexité technique. Le problème posé par cette opération réside dans le fait de pouvoir maintenir les produits (tourbes) rapportés pour créer le haut-fond, c'est-à-dire éviter qu'ils migrent vers l'aval avec le courant, et surtout qu'ils s'affaissent au sein de l'épaisse couche de vase fluide qui les supporte. Les travaux réalisés dans le cadre de l'opération TU08 constituent un test, avec mise en place d'un système de contention (géotextile biodégradable) des produits rapportés pour constituer le haut-fond. |
| Piquetage d'une ceinture d'hélophytes | TU08 | 2016-2017 | 50 ml | 2016 | 20 ml | | Opération en partie liée à l'opération TU07. Itinéraire technique non défini précisément dans le plan de gestion. L'opération d'implantation de la ceinture d'hélophytes a fait l'objet d'adaptation par rapport à ce qui était initialement proposé. Elle s'est faite perpendiculairement aux berges, sur une section (10 ml) d'un merlon constitué par des tourbes issues des travaux d'étrépage (TU01). Sur l'autre section (10 ml), les gestionnaires souhaitent étudier les possibilités de reprise des hélophytes à partir des rhizomes contenus dans les tourbes. |
| Adaptation du moteur de la vanne Monument aux morts | TU09 | 2013 | / | 2016 | / | | Etalonnage des paliers d'ouverture progressive non encore réalisé |
| Désenvasement des sources | TU10 | 2014 | 840 m ² | 2014 | 240 m ² | | Surfaces réalisées inférieures à celles prévues : coût élevé des propositions faites par les entreprises lors de la consultation pour l'appel d'offre (2014) : réalisation de l'opération sur une surface restreinte (test) pour mesurer la réaction du milieu avant une reprogrammation éventuelle de cette intervention. |
| Déboisement à proximité des stations d'herbiers patrimoniaux pour favoriser la mise en lumière et limiter l'atterrissement sur 3600m ² | TU11 | 2013 | 3600 m ² | 2014 | 3600 m ² | | Objectif des travaux : remise en lumière et limitation des apports organiques au niveau de la station de Potamot coloré. Opération réalisée sur la totalité de la surface prévue. |
| Restauration ou création de mares /fossés dans les secteurs les plus favorables au Potamot coloré | TU12 | 2015 | Non dimensionné | 2016 | 6 vasques (671 m ²) en secteur H | | Opération regroupée dans l'opération TU01 |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.4.1.2. Restauration de l'habitat à Ciguë vireuse et renforcement de la population de l'espèce

L'objectif A du plan de gestion, relatif à la conservation du patrimoine naturel, visait à « restaurer et conserver sur environ 20 ha une mosaïque de végétations d'hélophytes associés à des stades pionniers et des stades de cicatrisation de petites pièces d'eau ». Les habitats principalement concernés sont les roselières à Fougère des marais, la roselière inondée (habitat accueillant la plupart des espèces de la Directive Oiseaux citées dans la Réserve), les cariçaies (habitat du Vertigo de Des Moulins, de la Noctuelle à Baïonnette ...) et les végétations à Ciguë vireuse.

Concernant cette dernière, plusieurs opérations de travaux de restauration ont été menées.

- Création de vasques (TU05) en secteur u (2014) : cette action ne visait pas initialement la restauration de l'habitat à Ciguë. Le CBNBI ayant jugé le milieu favorable à la réimplantation des individus lors d'un diagnostic préalable à la mise en œuvre du plan de renforcement de l'espèce, ce secteur a été retenu pour la réalisation de l'action TU04.
- Plan de renforcement de la population (TU04) : la mise en culture ex-situ n'a permis de ne disposer que de 20 pieds (sur 70 graines mises en germination) témoignant d'une faible vitalité des graines issues de récoltes antérieures sur la réserve. Ces 20 pieds ont été réimplantés en juillet 2017 en zone u. Les premiers résultats sont décevants puisque la totalité des pieds a subi la prédation des rongeurs aquatiques.
- Etrépage des berges en pente douces (TU06) : opération réalisée en deux secteurs, en zone w en 2014 sur 400 m² à proximité d'une station historique de Ciguë, et en zone des sources (secteur h et 60) en 2016.
- L'étrépage réalisée en zone des sources (TU01) en 2016 s'est également avéré bénéfique pour la Ciguë puisque des plantules ont pu être observées en 2017 sur les zones de travaux.
- Notons également que 2 pieds de Ciguë ont été observés sur le haut fond implanté au niveau de l'étang aux oiseaux. Ces individus ont pu se développer à partir des mottes de roseaux réimplantés sur le haut fond et qui provenait du secteur d où la Ciguë est historiquement présente.



Figure 12 : habitat de la Ciguë vireuse avec restructuration d'une végétation du *Cicuto virosae* - *Caricetum pseudocyperi* suite aux travaux de creusement de gouilles (zone u)



Figure 11 : plant de Ciguë réimplanté sur la réserve en 2017

A.1.4.2. Travaux d'entretien des habitats (TE)

A.1.4.2.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | | Réalisation | | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|-----------------------|-------------|------------------------|-----------------------|--|
| | | Année | Volume | Année | Volume | | |
| Coupe de rejets sur cariçaies et exportation des rémanents | TE01 | 2013 | 10 050 m ² | 2013 | 22 330 m ² | | Travaux principalement sous-traités. La surface cumulée réalisée durant la mise en œuvre du plan gestion dépasse le prévisionnel : plusieurs passages sur les mêmes secteurs où la dynamique des rejets est plus vigoureuse et mise en œuvre de cette opération sur des secteurs non prévus initialement, ayant bénéficié de travaux de déboisement (l, d). A contrario, pas d'intervention sur certaines surfaces (zone des sources : secteurs h et 47), notamment car des travaux de restauration (étrépage) y étaient programmés. A partir de 2016, il est décidé de passer à un rythme de coupe tous les 4 ans au lieu de 3, du fait de l'extension des zones de roselière à entretenir après les travaux de restauration. Cf. carte en annexe 3 |
| | | 2014 | 11 600 m ² | 2014 | 14 650 m ² | | |
| | | 2015 | 6 450 m ² | 2015 | 24 480 m ² | | |
| | | 2016 | 18 600 m ² | 2016 | 32 865 m ² | | |
| | | 2017 | 15 950 m ² | 2017 (prog) | 22 675 m ² | | |
| | | Total | 62 650 m ² | Total | 117 000 m ² | | |
| Fauche triennale des roselières et exportation des rémanents | TE02 | 2013 | 7 250 m ² | 2013 | 13 250 m ² | | Travaux principalement sous-traités. Les secteurs de la Réserve qui devaient bénéficier d'une fauche de roselière ont quasiment tous été traités au moins une fois (cf. carte en annexe 3). Sur la zone des sources, une partie des secteurs g/h/47 n'a pas été fauchée pour les mêmes raisons que l'opération TE01 (travaux d'étrépage programmés). la surface totale cumulée de roselières ayant fait l'objet d'une fauche est donc légèrement moindre que celle prévue dans le PDG. A partir de 2016, il est décidé de passer à un rythme de fauche tous les 4 ans au lieu de 3, du fait de l'extension des zones de roselière à entretenir après les travaux de restauration. |
| | | 2014 | 7 300 m ² | 2014 | 8 050 m ² | | |
| | | 2015 | 8 150 m ² | 2015 | 10 790 m ² | | |
| | | 2016 | 8 000 m ² | 2016 | 5 060 m ² | | |
| | | 2017 | 35 900 m ² | 2017 (prog) | 12 125 m ² | | |
| | | Total | 66 600 m ² | Total | 49 275 m ² | | |
| Scalpage de touradons au sein des roselières | TE03 | 2013 | 7 250 m ² | 2013 | 7 020 m ² | | Travaux principalement sous-traités. Ils visent essentiellement le <i>Carex paniculata</i> qui tend à envahir certaines roselières, et permettent par la suite un entretien plus aisé des végétations héliophytiques. Cette opération sera réalisée, au terme du plan de gestion, sur une surface sensiblement équivalente à celle programmée. Les travaux de scalpage de touradons ont cependant été réorientés sur certains secteurs (l et d) pour compléter leur restauration suite à des travaux de déboisement (cf. carte en annexe 3). |
| | | 2014 | 7 300 m ² | 2014 | 5 000 m ² | | |
| | | 2015 | 7 250 m ² | 2015 | 12 035 m ² | | |
| | | 2016 | 2 450 m ² | 2016 | 550 m ² | | |
| | | 2017 | / | 2017 (prog) | 1 100 m ² | | |
| | | Total | 24 250 m ² | Total | 25 705 m ² | | |
| Mise en place de fauche expérimentale : triennale, annuelle... (pour favoriser le redéploiement de la Ciguë vireuse) | TE04 | 2014-2017 | Non dimensionné | / | / | | Les premiers pieds fleuris ne sont apparus qu'en 2015, sur des secteurs ayant fait l'objet de travaux de restauration. Le bilan des suivis 2015 à 2017 sur les pieds de Ciguë montrera la nécessité ou non de prévoir des fauches. |
| Gestion de la vanne avec réglage saisonnier des niveaux d'eau | TE05 | 2013-2017 | / | 2013-2017 | / | | Opération non dissociée du SE09 en termes d'efforts produits par les services de la CASQ |
| Maintenance des sondes / équipement | TE06 | 2013-2017 | / | 2013-2017 | / | | Opération non dissociée du SE09 en termes d'efforts produits par les services de la CASQ |
| Arrachage et/ou fauche exportatrice de l'Aster lancéolée | TE07 | 2013-2017 | Non dimensionné | 2013-2017 | / | | Les secteurs de mégaphorbiaies sont les principaux concernés par cette espèce. La CASQ réalise en régie un volume de 20 journées/homme chaque année pour contenir l'invasion. Le nombre de pieds fleuris traités est enregistré et géolocalisé. |
| Fauche ou arrachage répétée Renouée asiatique | TE08 | 2013-2017 | Non dimensionné | 2013-2017 | Non évalué | | Interventions de fauches ciblées, réalisées chaque année mais non mesurées en volume |
| Arrachage Solidage du Canada | TE09 | 2013-2017 | Non dimensionné | 2013-2017 | / | | Les secteurs de mégaphorbiaies sont les principaux concernés par cette espèce. La CASQ réalise annuellement l'arrachage en régie. Le nombre de pieds fleuris traités est enregistré |

| | | | | | | | |
|---|------|-----------|-----------------|-----------|-----------------------|--|--|
| | | | | | | | et géolocalisé. |
| Maintenir l'obturation de certains chenaux | TE10 | 2013-2017 | / | 2013-2017 | / | | Veille et intervention si nécessaire lors des opérations d'entretien des berges (TE15) |
| Entretien des fossés et mares | TE11 | 2013 | env. 1 300 ml | 2013 | 350 ml | | Travaux principalement réalisés en régie par la CASQ. Il s'agit d'interventions annuelles (curage léger, faucardage) visant à maintenir les conditions favorables au développement des herbiers aquatiques. Les linéaires traités sont supérieurs à ceux prévus dans le plan de gestion, du fait d'interventions étendues à des fossés présentant des enjeux moins prioritaires. Les fossés présentant les enjeux les plus forts ont tous fait l'objet de travaux d'entretien réguliers. |
| | | 2014 | env. 1 300 ml | 2014 | 3 190 ml | | |
| | | 2015 | env. 1 300 ml | 2015 | 2 365 ml | | |
| | | 2016 | env. 1 300 ml | 2016 | 2 740 ml | | |
| | | 2017 | env. 1 300 ml | 2017 | Programmé | | |
| Capture Tortue de Floride | TE12 | 2013-2017 | / | 2013-2017 | / | | Les individus repérés sont capturés quand cela est possible. |
| Aucune intervention sauf abattage sélectif sanitaire / sécurité | TE13 | 2013-2017 | / | 2013-2017 | / | | Opération relevant de la veille permanente de l'état du site non dissociée des opérations de gestion courante. |
| Définir et mettre en œuvre un plan de fauche des mégaphorbiaies d'intérêt | AD07 | 2014 | | / | / | | L'étude réalisée en 2015 (SE30) n'a pas mis en évidence de mégaphorbiaies qui présentent un très fort intérêt. Celles-ci relèvent en effet plutôt de végétations issues de la dynamique d'atterrissement et d'eutrophisation des cariçaias et roselières. Aucune action de gestion spécifique programmée sur ces milieux. |
| Fauche exportatrice des mégaphorbiaies d'intérêt | TE14 | 2015-2017 | Non dimensionné | / | / | | Opération liée à l'opération précédente (AD07). |
| Entretien des berges | TE15 | 2013-2017 | Selon besoins | 2013 | 3 805 ml | | Travaux réalisés en régie (CASQ) ou partiellement sous-traités. Intervention annuelle (coupe de rejets, enlèvement d'embâcles) principalement sur les berges de la Somme et de ses affluents, ainsi que sur les berges des principaux îlots de la réserve (secteurs o, s, p, k, m, u) |
| | | | | 2014 | 3 515 ml | | |
| | | | | 2015 | 3 660 ml | | |
| | | | | 2016 | 4 205 ml | | |
| | | | | 2017 | Programmé | | |
| Broyage ou coupe de rejets (mégaphorbiaies) | TE16 | 2013-2017 | Selon besoins | 2013 | 48 585 m ² | | Travaux réalisés en régie (CASQ) ou partiellement sous-traités. L'objectif de cette opération est d'entretenir les végétations de mégaphorbiaies situées principalement le long des cours d'eau et fossés, et de maintenir leur fonction de corridors entre milieux ouverts. Il s'agit d'une opération, réalisée annuellement, de façon manuelle (débroussaillage des rejets ligneux) ou mécanisée quand cela est possible (tondebroyage). cf. carte en annexe 3 |
| | | | | 2014 | 48 645 m ² | | |
| | | | | 2015 | 46 775 m ² | | |
| | | | | 2016 | 53 210 m ² | | |
| | | | | 2017 | Programmé | | |
| Arrachage Cornouiller soyeux | TE17 | 2013-2017 | Non dimensionné | 2013-2017 | Non évalué | | Les boisements situés au nord du site ont tous été traités fin 2016. Une veille quinquennale est envisagée à partir de cette date pour circonscrire tous foyers de ré-invasion. Le recours aux bénévoles (chantier-nature) a permis d'assurer cette mise sous contrôle entamée depuis 2004. |

Evaluation du niveau de réalisation : Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue

Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue

Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée

Non évalué : opération en cours

A.1.5. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|---|---|--|---|
| Création et maintenance d'infrastructures d'accueil | Maintenance des infrastructures et des outils (IO) | Intègre la création ou l'entretien de panneaux d'information (réglementation, sensibilisation), de sentiers, de la signalétique, du balisage, d'aires de stationnement, de petites structures (postes d'observation, passerelle d'accès, vitrine géologique, etc.). Intègre la contribution à la sécurité des visiteurs et les infrastructures de maîtrise de flux (barrières, grillage, etc.) pour la | Construction d'un escalier, entretien et restauration des sentiers, renouvellement de la signalétique des panneaux réglementaires d'entrée, etc. | La CASQ assure la création et l'entretien des outils et infrastructures d'accueil, notamment du bornage de la réserve, de sa signalétique, des panneaux pédagogiques ou d'information sur la réglementation ou des installations de gestion des flux et de mise en sécurité des visiteurs. Le CEN Picardie apporte un appui scientifique et technique si besoin. Les co-gestionnaires veillent à ce que ces outils permettent de promouvoir la réserve, dans le respect des obligations de protection du patrimoine naturel et de sécurité des personnes. |

A.1.5.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|-------------|-----------------------|---|
| Mettre en place de 3 éco-compteurs dans le Parc pour mieux connaître la fréquentation pour l'observation de la Réserve | PI04 | 2013-2017 | 2015-2016 | | 3 éco-compteurs posés en 2015 et 2 supplémentaires en 2016. |
| Entretien des sentiers, panneaux pédagogiques, bacôves | TE18 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Veille et entretien permanent par la CASQ. Veille contrôle (entreprises spécialisées) et entretiens (régie CASQ) réalisés annuellement. |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.1.6. Management et soutien

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|---|--|---|---|
| Management et soutien | Suivi administratif | Management interne : comprend le pilotage de l'équipe. Management externe : intègre l'animation des instances réglementaires, la vie des réseaux, le transfert et l'échange d'expériences, la représentation de la réserve à des instances extérieures, la participation à des réunions et des groupes de travail à côté d'autres acteurs, la communication externe nécessaire à l'ancrage local (site internet, lettre de la RN), etc. | Fonctionnement général de l'équipe de la réserve, pilotage à l'aide des documents de planification et d'évaluation, animation du comité consultatif et du conseil scientifique, fête de la RN, échange d'informations avec les partenaires. | Ce domaine d'activité comprend le fonctionnement général de la RNN (animation et fonctionnement de l'équipe, gestion administrative et financière, gestion informatique, moyens logistiques, animations des instances réglementaires, et toute implication de l'équipe de la réserve dans des groupes de travail (copil Natura 2000, SAGE, comités divers mis en place par les partenaires et en relation avec les acteurs locaux etc...)). La CASQ assure le pilotage de cette mission. |

A.1.6.1. Bilan des réalisations 2013-2017

| Opérations du Plan de Gestion | Réf. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|-------------------|-------------|-----------------------|--|
| Acquisition d'une barge pour faciliter le transport des rémanents et renouvellement du matériel thermique | AD01 | 2013 | 2013 | | Achat et incorporation d'un moteur hors-bord, intégration de l'accastillage réglementaire, homologation, mise en conformité, certificat communautaire de navigation intérieure réalisés au 30/06/2014. |
| Acquisition et entretien du petit matériel technique | AD02 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Renouvellement et entretien du parc d'outillage assuré en permanence par la CASQ |
| Renforcer lien avec services aggro assainissement pour poursuivre mise aux normes en amont | AD04 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Echanges relatifs à ces implications systématiques entre les services de la CASQ |
| Encourager l'AMEVA et autres opérateurs et monde agricole dans la lutte contre l'érosion du plateau agricole | AD05 | 2013-2017 | 2015-2017 | | L'AMEVA est devenue membre du CC de la RNN, suite à l'arrêté préfectoral du 24 février 2015 relatif à la composition du comité consultatif de la Réserve Naturelle (composition arrêtée pour une période 3 années). L'AMEVA a notamment piloté l'élaboration du SAGE Haute Somme qui est officiellement entrée en phase de mise en œuvre le 15 juin 2017 (arrêté inter-préfectoral d'approbation). L'AMEVA est également opérateur des programmes agro-environnementaux (territoire SAGE du bassin de la Somme, en amont de la RNN notamment). Cette opération (AD05) n'a cependant pas fait l'objet d'une animation particulière de la part des co-gestionnaires de la Réserve. |
| Réaliser une étude technique et administrative de mise en œuvre d'une zone de filtration en amont de la Réserve ou à l'entrée nord de la Réserve | AD06 | 2017 | / | | Une réflexion a été engagée en 2016 par les co-gestionnaires pour la construction d'un cahier des charges visant à répondre à cette opération. Cette réflexion a abouti à la décision de reporter la conduite d'une telle étude pour la raison principale suivante : l'Agence de l'Eau Artois Picardie a engagé en 2016 une étude dynamique des paramètres de la qualité de l'eau de la Somme, sur le secteur de l'agglomération de Saint-Quentin, avec pour objectif entre autres de mieux comprendre les phénomènes se déroulant au niveau du Marais d'Isle. Les premiers résultats sont attendus en 2018 : ils seront très utiles pour préciser le diagnostic sur la qualité des milieux aquatiques de la réserve et donc alimenter les réflexions sur les éventuels aménagements nécessaires à son amélioration. |
| Tenir annuellement au moins un comité consultatif | AD08 | 2013-2017 | 2013-2017 | | 2 réunions chaque année (printemps et automne) |
| Rédiger le rapport d'activité annuel regroupant l'ensemble des activités réalisées par les co-gestionnaires | AD09 | 2013-2017 | 2013-2017 | | 1 rapport d'activité par an, présenté au comité consultatif de printemps |

| | | | | | |
|---|------|-----------|-----------|--|--|
| Mettre à disposition une information régulière de l'évolution de la réserve et des événements auprès des habitants et visiteurs du parc | AD10 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Information présente à la maison de l'environnement à l'entrée du Parc d'Isle, sous la forme notamment de vidéos. Mise en place de panneaux temporaires d'information lors de la réalisation des travaux. Edition de la lettre des marais. La vulgarisation auprès du grand public des résultats annuels (travaux, suivis scientifiques) mériterait cependant d'être développée. |
| Réaliser le suivi administratif et financier | AD11 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Les deux co-gestionnaires assurent conjointement ce suivi en continu |
| Réaliser le suivi administratif et technique de la gestion | AD12 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Les deux co-gestionnaires assurent conjointement ce suivi en continu |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

A.2. ACTIVITES COMPLEMENTAIRES – BILAN DES REALISATIONS

Définition des missions dans la convention fixant les modalités de gestion de la RNN

| Domaines d'activité (Référentiel méthodologique de définition des dotations des RN) | Equivalence avec le guide méthodologique des plans de gestion de l'ATEN | Commentaires | Contenus des domaines d'activité, exemples d'actions | Répartition des missions entre les 2 co-gestionnaires & mise en œuvre sur la RNNMI |
|---|--|--|---|---|
| Participation à la recherche | Recherche (RE) | Lié à une demande externe (et non à une demande interne nécessaire à la mise en œuvre du plan de gestion) émanant de laboratoires, universités, centres de recherche auxquels les gestionnaires s'associent dans le cadre de contributions et de protocoles limités dans le temps. | Appui logistique aux chercheurs ; fournitures de données, etc. | LA CASQ assure le pilotage de ces activités. Le CEN Picardie apporte un appui scientifique et technique si besoin. Les Co-gestionnaires s'assurent que ces actions complémentaires ne compromettent pas le bon accomplissement des missions prioritaires. Pour le cas où elles donneraient lieu à des ventes ou des prestations de services, les recettes qui en découleraient ne doivent constituer qu'une part très minoritaire dans le compte de résultat annuel du budget de la réserve |
| Prestation d'accueil et d'animation | Pédagogie, information, animations, éditions (PI) (non individualisé) | Interventions réalisées par les agents de la réserve, y compris les relations avec les médias, l'organisation de manifestations et les partenariats développés avec les rectorats et d'autres structures d'accueil. | Animation auprès des scolaires, participation à des stands, accueil des groupes, etc. | |
| Création de supports de communication et de pédagogie | Comprend la conception d'outils et de documents pédagogiques, les publications diverses des gestionnaires, le montage d'expositions et ponctuellement les relations avec les journaux quand il s'agit d'aider à la réalisation d'un article important et détaillé sur une réserve naturelle. | Magazines, ouvrages, supports audio-visuels et autres objets commerciaux, etc. | | |

A.2.1. Participation à la recherche

Aucune opération réalisée durant la période n'est rattachée à ce domaine d'activité.

A.2.2. Prestations d'accueil et d'animation / création de supports de communication et de pédagogie

| Opérations du Plan de Gestion | Ref. PDG | Programmation PDG | Réalisation | Niveau de réalisation | Principaux résultats / commentaires |
|--|----------|--------------------|-------------|-----------------------|--|
| Mettre en place un projet de son de la Réserve en accompagnement de la vidéo | PI02 | 2014 | 2016 | | Qualité sonore non satisfaisante |
| Publier une lettre du marais | PI03 | 2013-2017 | annuelle | | 5 numéros réalisés |
| Créer un listing de diffusion des visiteurs réguliers de la Réserve pour informer des évènementiels | PI05 | 2014 | 2014 | | Listing formalisé et géré par la Direction de la Communication de la CASQ |
| Mettre en place un « espace oiseaux » à la Maison de l'Environnement autour du panneau « Quoi de neuf dans les jumelles ? » avec présentation des espèces et téléchargement des chants | PI06 | 2014 | 2014 | | Mise à jour pas assez régulière. |
| Créer un mini guide sur les oiseaux des marais et du parc d'Isle | PI07 | 2014 | / | | Non réalisé à destination du public |
| Elaborer un tableau interactif tactile permettant au personnel chargé de l'accueil à la Maison de l'Environnement de présenter l'ensemble du site voir au public seul de « voyager » au cœur de la Réserve et du Parc en images (photos et vidéos) et en sons. | PI08 | 2017 | / | | Non réalisé |
| Réaménager les outils de communication suite étude perception | PI09 | 2015-2017 | 2015-2017 | | Les préconisations de l'étude sont prises en compte lors des réaménagements des outils de communication. |
| Réaliser un plan de communication annuel avec réunion annuelle des principaux intervenants | PI10 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Réalisé annuellement pour la conception du programme d'animations. |
| Poursuivre les visites en bacoves et la sensibilisation, de mars à octobre | PI11 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Augmentation permanente du nombre de prestations au cours des saisons. (créneaux horaires, guides) |
| Poursuivre la mise à disposition de l'Audio guide à la maison de l'environnement | PI12 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Intérêt du public en régression régulière |
| Réaliser des expositions sur le patrimoine de la Réserve à la maison de l'environnement | PI13 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Renouvellement annuel systématique |
| Améliorer l'interactivité et mettre à jour des sites internet | PI14 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Un référent communication a été désigné au sein du service. Il est en lien avec la Direction de la Communication de la CASQ. Depuis 2017, l'offre de communication s'étend aux réseaux sociaux (Facebook). |
| Poursuivre les animations grand public autour de la réserve (Fréquence grenouille, nuit de la chauve-souris...) | PI15 | 2013-2017 | 2013-2017 | | Participation régulière aux manifestations nationales |
| Promouvoir la mallette pédagogique auprès des instituteurs de la Communauté d'agglomération | PI16 | 2013-2017 | / | | Outil d'animation dépassé |
| Poursuivre les animations scolaires avec thématique sur la Réserve | PI17 | 2013-2017 | 2013-2017 | | La CASQ a compensé la perte en 2014 du demi-poste d'enseignant détaché par le recrutement de 8 ETP guides animateurs en 2017 |
| Accueillir des Lycéens/ BTS pour chantiers nature | PI18 | 2013, 2015 et 2017 | 2013-2017 | | 14 chantiers réalisés pour un volume total de 70 journées homme d'efforts bénévoles |
| Développer des chantiers d'insertion ou de comité d'entreprise... | PI19 | 2015 et 2017 | / | | Aucun effort mené |
| Accueillir universités, étudiants pour suivis, études, stage | PI20 | 2013-2017 | 2013-2017 | | 29 stagiaires du niveau collège à université Bac +4, recrutement d'un apprenti BTS GPN depuis 2016. |
| Développer la gestion différenciée autour de la réserve | PI21 | 2015-2017 | / | | Effort non formalisé |

Evaluation du niveau de réalisation :

- Satisfaisant : opération effectuée autant ou plus de fois (ou volume égal ou supérieur pour les travaux) que prévue
- Moyen : opération effectuée moins de fois (ou volume inférieur pour les travaux) que prévue
- Insatisfaisant : opération non réalisée ou annulée
- Non évalué : opération en cours

B. BILAN DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

B.1. MOYENS BUDGETAIRES

Les chiffres affichés en dépenses pour l'année 2017 sont prévisionnels.

A.2.1. Budget de fonctionnement

Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois :

| Recettes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Etat (dotation RNN) | 26 000 € | 26 000 € | 26 000 € | 26 000 € | 26 000 € |
| Conseil Départemental de l'Aisne | 13 000 € | 25 000 € | 25 000 € | 25 000 € | 25 000 € |
| CASQ | 337 400 € | 316 100 € | 390 570 € | 397 540 € | 429 288 € |
| Autofinancement | 4 400 € | 4 300 € | 6 400 € | 9 500 € | 9 500 € |
| TOTAL | 380 800 € | 371 400 € | 447 970 € | 458 040 € | 489 788 € |

| Dépenses | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Charges de personnel | 352 200 € | 352 200 € | 428 470 € | 433 840 € | 464 188 € |
| Fonctionnement et entretien | 23 600 € | 14 200 € | 14 500 € | 19 200 € | 20 600 € |
| Achat petit matériel | 4 000 € | 4 000 € | 4 000 € | 4 000 € | 4 000 € |
| Divers | 1 000 € | 1 000 € | 1 000 € | 1 000 € | 1 000 € |
| TOTAL | 380 800 € | 371 400 € | 447 970 € | 458 040 € | 489 788 € |

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie :

| Recettes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Etat (dotation RNN) | 36 000 € | 36 000 € | 36 000 € | 36 000 € | 36 000 € |
| TOTAL | 36 000 € |

| Dépenses | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charges de personnel | 27 986 € | 25 796 € | 24 875 € | 25 560 € | 22 796 € |
| Charges de structure | 6 382 € | 7 197 € | 6 364 € | 6 544 € | 4 990 € |
| Frais de missions | 1 495 € | 2 648 € | 2 011 € | 3 456 € | 4 214 € |
| Frais divers | 137 € | 359 € | 120 € | 440 € | 500 € |
| Provision pour investissement (matériel, prestation d'étude) | | | 2 630 € | | |
| Contribution au financement de prestation d'étude | | | | | 3 500 € |
| TOTAL | 36 000 € |

A.2.2. Budget investissement

Contrairement à ce que prévoyait la convention, la CASQ a pris à sa charge (maîtrise d'ouvrage) les travaux de restauration en accord avec le CEN (et toujours avec son concours pour la rédaction des cahiers des charges, la réalisation des démarches règlementaires et le suivi des travaux), entre autre pour faciliter leur mise en œuvre, du fait d'un volume très important par rapport à la trésorerie du CEN.

Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois :

| Recettes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Conseil Départemental de l'Aisne | 5 600 € | | | | |
| Conseil Régional | 10 500 € | 10 500 € | 10 500 € | 10 500 € | 10 500 € |
| AEAP | | 75 000 € | 59 500 € | 82 000 € | 42 830 € |
| Union Européenne (FEDER) | | 39 300 € | 30 000 € | 37 500 € | 20 000 € |
| CASQ | 60 300 € | 70 400 € | 30 000 € | 72 000 € | 91 670 € |
| TOTAL | 76 400 € | 195 200 € | 130 000 € | 202 000 € | 165 000 € |

| Dépenses | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Travaux de gestion | 54 000 € | 170 200 € | 125 000 € | 182 000 € | 140 000 € |
| Achat matériels ou véhicules | 22 400 € | 5 000 € | 5 000 € | 5 000 € | 10 000 € |
| Suivis et études scientifiques | | 20 000 € | | 15 000 € | 15 000 € |
| TOTAL | 76 400 € | 195 200 € | 130 000 € | 202 000 € | 165 000 € |

B.2. MATERIELS ET INFRASTRUCTURES

Pour la CASQ, les infrastructures de bureau et d'ateliers sont situées au Centre Technique d'Agglomération et à l'hôtel de la Communauté d'Agglomération. Une structure d'accueil du public, la « Maison de l'Environnement », existe à l'entrée du parc public « Parc d'Isle » riverain de la RNN. Les infrastructures comprennent également 2 sites d'embarquement aménagés. Un plan de secours (avec bateau dédié) existe depuis 2015.

Moyens techniques mis à disposition du personnel

| Matériels | Date d'achat |
|---|---------------------|
| 7 tronçonneuses, 8 débroussailleuses et 2 souffleurs | 1996-2003 |
| 1 chenillard | 2000 |
| 1 tondobroyeur | 2003 |
| 1 barge | 2003 |
| Aménagement d'un abri-pluie sur la barge | 2004 |
| Renouvellement du matériel thermique | 2005 à 2008 |
| Rampes de franchissement | 2008 |
| Aménagement d'un ponton flottant au niveau de la hutte d'observation | 2009 |
| Renouvellement d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse | 2010 |
| Renouvellement d'un trondobroyeur et d'une tronçonneuse | 2011 |
| Renouvellement d'un moteur hors-bord 4 CV, une tondeuse-débroussailleuse et tronçonneuses | 2012 |
| Ponton de travail, un moteur bateau, renouvellement de 2 débroussailleuses, et d'une tronçonneuse | 2013 |
| Renouvellement de trois débroussailleuses, d'un groupe électrogène et d'une tronçonneuse | 2014 |
| Renouvellement de deux tronçonneuses et de deux débroussailleuses | 2015 |
| Renouvellement d'une tronçonneuse, de deux débroussailleuses, d'un souffleur et d'une taille-haie. | 2016 |
| Renouvellement d'une tondeuse débroussailleuse, de 2 moteurs hors-bords pour le ponton et la barge. | 2017 |

B.3. MOYENS HUMAINS

Personnels de la Communauté d'Agglomération du Saint Quentinnois intervenant (pour une part de leur temps de travail) sur la RNN en 2016 (évaluation 2017 en cours) :

| Personnels | Poste | Missions |
|-------------------------|---|---|
| VILLAIN Christophe | Garde-technicien | Coordination, suivis techniques et scientifiques, police de l'environnement |
| DEMOINERET Laurent | Agent technique | Travaux en régie |
| MACQUART Jimmy | Agent technique | Travaux en régie |
| CARTIER Stéphane | Agent technique | Travaux en régie |
| MANDEL Geoffrey | Agent technique | Travaux en régie |
| DAMAY Mehdi | Agent technique | Travaux en régie |
| DENIS Laurent | Agent de maîtrise | Encadrement de l'équipe technique |
| BRANDAO BORGES Stéphane | Garde vert | Suivis et études scientifiques |
| LATOURE Cécile | Garde vert | Suivis et études scientifiques |
| LEGRAND Laurent | Garde vert | Suivis et études scientifiques |
| MARLIER Luc | Garde vert | Suivis et études scientifiques |
| TABAI Brahim | Garde vert | Suivis et études scientifiques |
| LACAVE David | Responsable du pôle observatoire de l'Environnement | Coordination du programme de communication et de valorisation |
| PION Stéphanie | Adjoint d'animation | Actions de sensibilisation du public (animations, visites guidées) |
| DOS SANTOS Bruno | Adjoint technique territorial | Actions de sensibilisation du public (animations, visites guidées) |
| VANMEERBECK Christine | Adjoint administratif | Secrétariat – comptabilité |
| REVEL Vincent | Responsable du service Environnement | Coordination, suivi administratif et financier |

Personnels du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervenant (pour une part de leur temps de travail) sur la RNN en 2017 :

| Personnels | Poste | Missions |
|-----------------------|--|---|
| QURIS Olivier | Chargé de mission | Coordination, suivi de travaux, suivi administratif et financier |
| GUISLAIN Marie-Hélène | Chargée d'études scientifiques | Suivis et études scientifiques |
| LEBRUN Jeremy | Chargé de mission scientifique | Coordination activité scientifique, suivis et études scientifiques |
| MEUNIER Francis | Directeur adjoint | Coordination, suivi de la convention |
| FRIMIN David | Responsable départemental Aisne | Coordination |
| BOUCHER Céline | Assistante départementale de projets | Suivi administratif et financier |
| TESTUD Gratien | Responsable de SIG | Cartographie, gestion base de données |
| GUILBERT Isabelle | Responsable de la mission communication, valorisation et vie associative | Coordination des actions de communication |
| COMINALE Franck | Animateur nature | Actions de sensibilisation du public (animations, visites guidées) |

C. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au terme du 3^{ème} plan de gestion de la RNN, le diagnostic mettait en évidence les difficultés à maintenir dans un état de conservation satisfaisant le patrimoine naturel de la réserve, dont la qualité s'est progressivement détériorée depuis le classement du site.

Le projet de cogestion trouve l'origine dans ce constat, l'objectif étant de réunir en complémentarité les compétences de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et celles du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour mettre en œuvre un nouveau plan de gestion poursuivant des objectifs ambitieux en termes de restauration du patrimoine naturel notamment.

A l'approche du terme du plan de gestion, le bilan provisoire réalisé dans le cadre de ce rapport fait apparaître une mise en œuvre relativement complète du plan d'action programmé.

➤ *Connaissance et suivi du patrimoine naturel*

En complément des nombreux suivis courants permettant d'évaluer les impacts de la gestion menée, le volet « amélioration des connaissances » a largement été développé avec par exemple des compléments d'inventaires sur certains groupes faunistiques, ou encore des études visant à mieux caractériser la typologie des habitats (boisements, mégaphorbiaies).

➤ *Intervention sur le patrimoine naturel*

Le programme de travaux de restauration était particulièrement ambitieux, ce qui a permis une avancée significative dans la restauration des milieux naturels les plus dégradés. Les opérations n'ont toutefois pas toujours été réalisées dans les volumes prévus malgré l'importance des moyens financiers mobilisés grâce au soutien de partenaires (AEAP, FEDER, CRHdF) et l'effort d'investissement de la CASQ. La quasi-totalité des opérations prévues a donc été au moins engagée, certaines à titre expérimental afin de valider des procédés techniques qui pourront éventuellement permettre de prolonger ces actions dans le prochain plan de gestion. Le programme de travaux d'entretien a quant à lui été relativement conforme au prévisionnel.

➤ *Management et soutien, suivi administratif*

Les échanges entre les deux co-gestionnaires ont été réguliers, via l'organisation d'au moins deux réunions techniques annuelles réunissant les équipes des deux structures. Des échanges moins formels se déroulent en continu entre les personnels techniques et scientifiques dans le cadre des missions de suivis écologiques et de mise en œuvre des travaux de gestion.

Les deux co-gestionnaires assurent de concert la préparation et l'animation des deux réunions annuelles du Comité Consultatif de la Réserve, ainsi que la rédaction du rapport annuel d'activité.

➤ *Infrastructures d'accueil, communication et valorisation*

Du fait de sa position intra-urbaine, de la proximité du parc de loisirs « Jacques Braconnier » et de la présence d'infrastructures sur place (maison de l'environnement) et des prémices du projet de parc animalier, la Réserve constitue un support idéal pour la sensibilisation du grand public à la protection de la nature. L'effort pour proposer au public une offre diversifiée de support de découverte a été poursuivi : sorties en bacôves, animation auprès des scolaires, renouvellement des expositions à la Maison de l'environnement. ...

Le prochain plan de gestion de la Réserve naturelle est en cours d'élaboration, il fixera les orientations de gestion pour la période 2019-2023 et les missions des gestionnaires qui en découleront. Parmi les axes de travail qui sont pressentis en l'état actuel des réflexions figurent :

- la sélection, sur la base de l'expérience acquise durant le plan de gestion actuel, des indicateurs de suivis les plus pertinents pour évaluer les résultats de la gestion ;
- un effort en termes de travaux de gestion se portant sur les travaux d'entretien des habitats ouverts afin de conserver le bénéfice des travaux de restauration réalisés durant le 4^{ème} plan de gestion ;

- la poursuite des opérations à caractère expérimental ou novateur (récréation de roselière inondée, plan de renforcement de la Ciguë vireuse...).

L'un des aspects cruciaux pour la conservation du patrimoine naturel de la Réserve sera la capacité d'appréhender les marais d'Isle dans un environnement plus large, en prenant en compte les différentes contraintes qui s'exercent sur elle en particulier sur le compartiment aquatique.

L'amélioration du fonctionnement hydrologique et de la qualité de l'eau est une problématique récurrente et qui ne peut s'envisager qu'en travaillant à une échelle dépassant le périmètre de la Réserve. Sans résultats de ce point de vue, les efforts de gestion *in situ* risquent à terme de s'avérer insuffisants. Les gestionnaires fondent beaucoup d'espoirs sur l'étude engagée par l'Agence de l'Eau en 2017, qui devrait permettre de préciser le diagnostic des dysfonctionnements qui touchent l'écosystème aquatique de la réserve et ainsi d'envisager les réponses les plus adaptées pour y remédier.

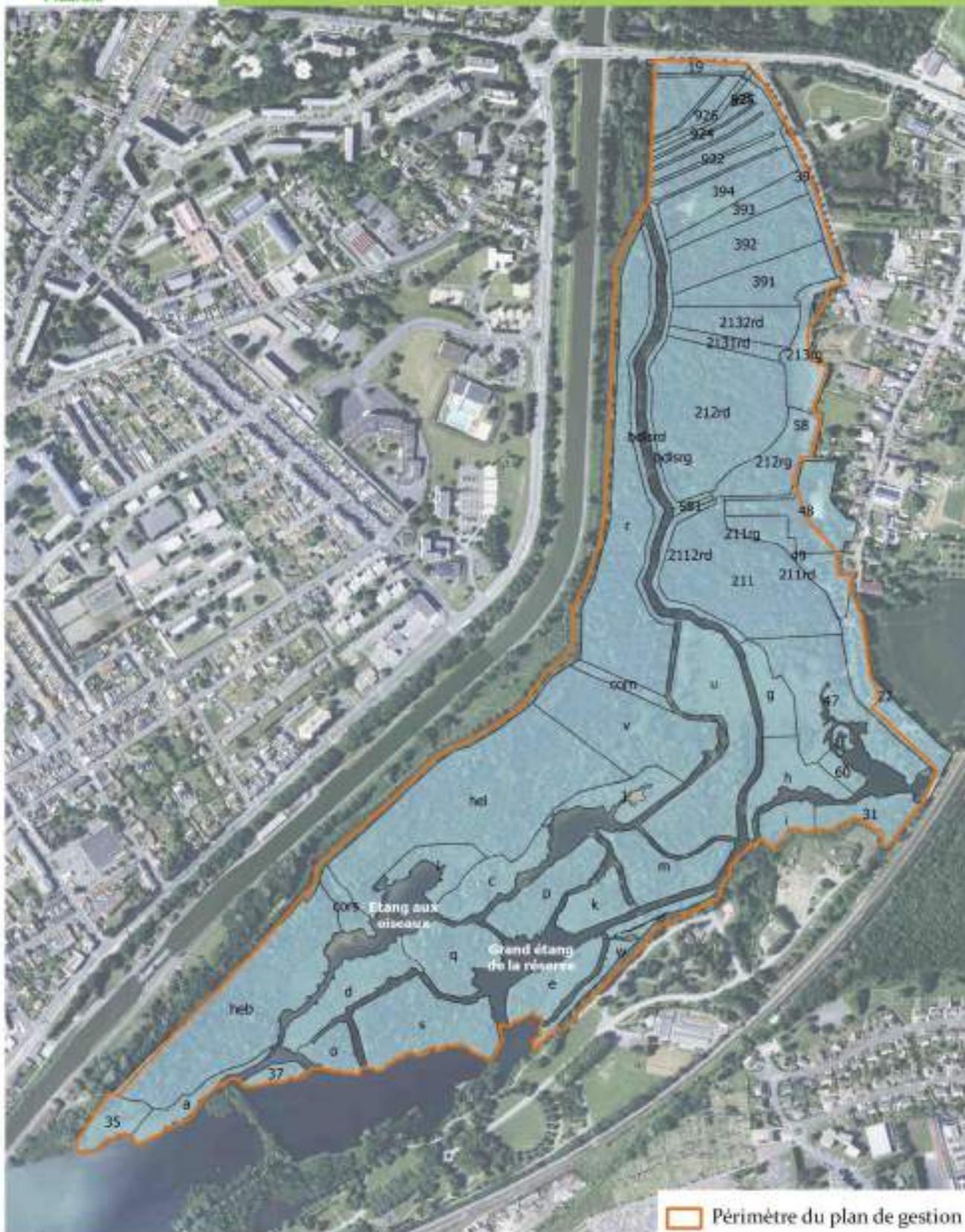
ANNEXES

Annexe 1 : carte de découpage en secteurs de la Réserve naturelle des Marais d'Isle

Annexe 2 : cartes des travaux de restauration réalisés entre 2013 et 2016

Annexe 3 : cartes des travaux d'entretien (TE01/TE02/TE03/TE16) réalisés entre 2013 et 2016

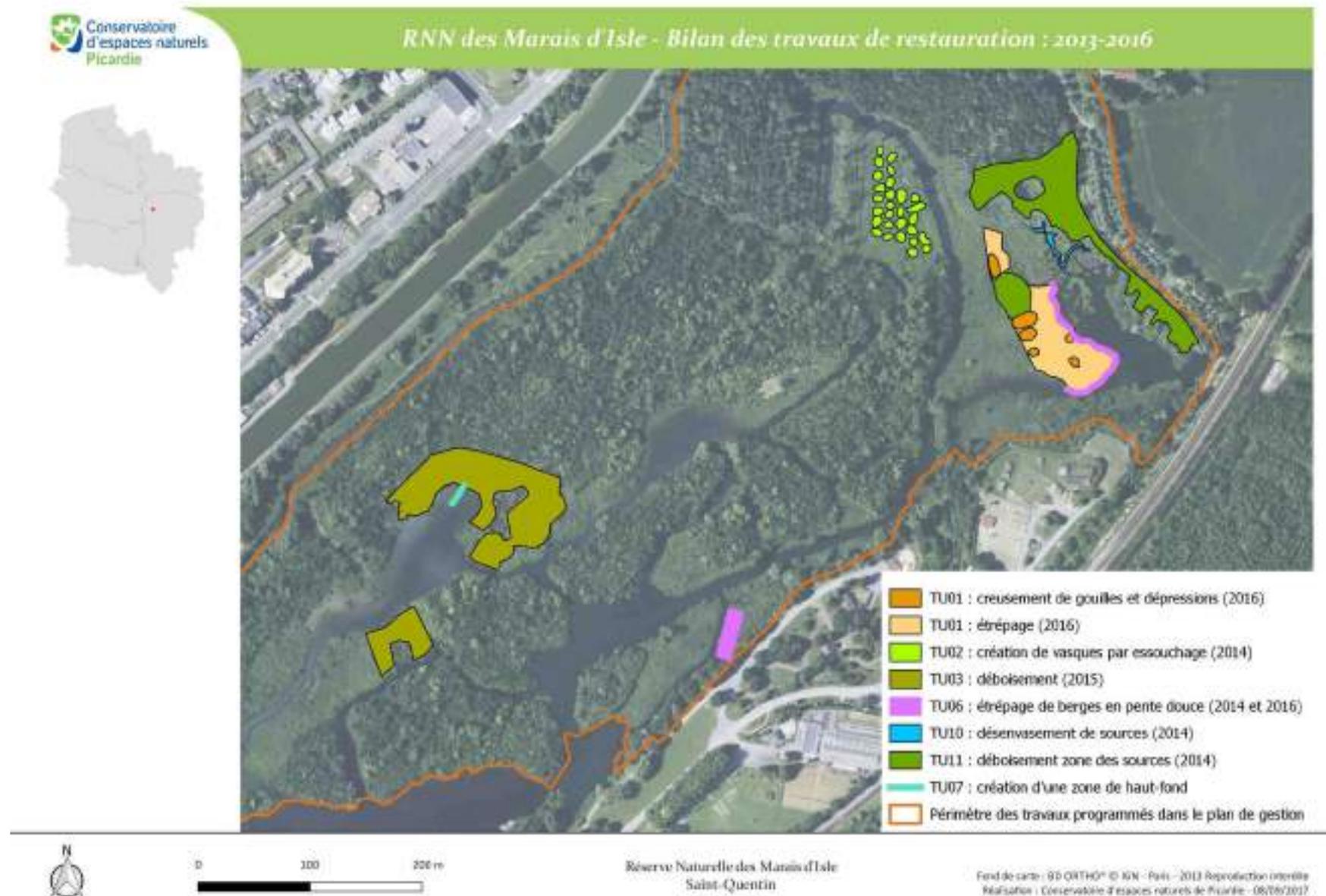
Annexe 1 : carte de découpage en secteurs de la Réserve naturelle des Marais d'Isle



Réserve Naturelle des Marais d'Isle
Saint-Quentin

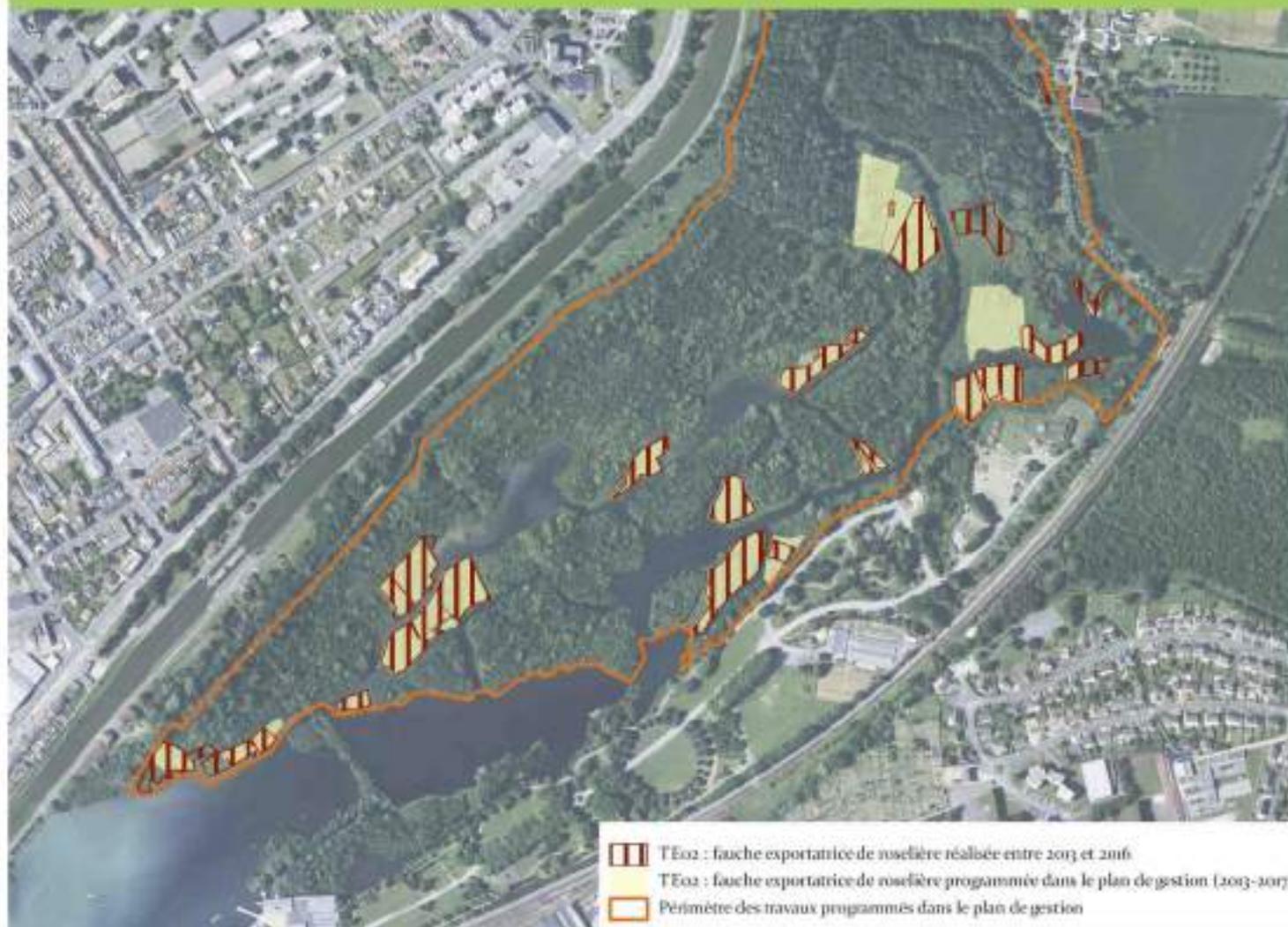
Fond de carte : BD ORTHO® © IGN - Paris - 2013 Reproduction interdite
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - 06/09/2017

Annexe 2 : cartes des travaux de restauration réalisés entre 2013 et 2016



Annexe 3 : cartes des travaux d'entretien (TE01/TE02/TE03/TE16) réalisés entre 2013 et 2016





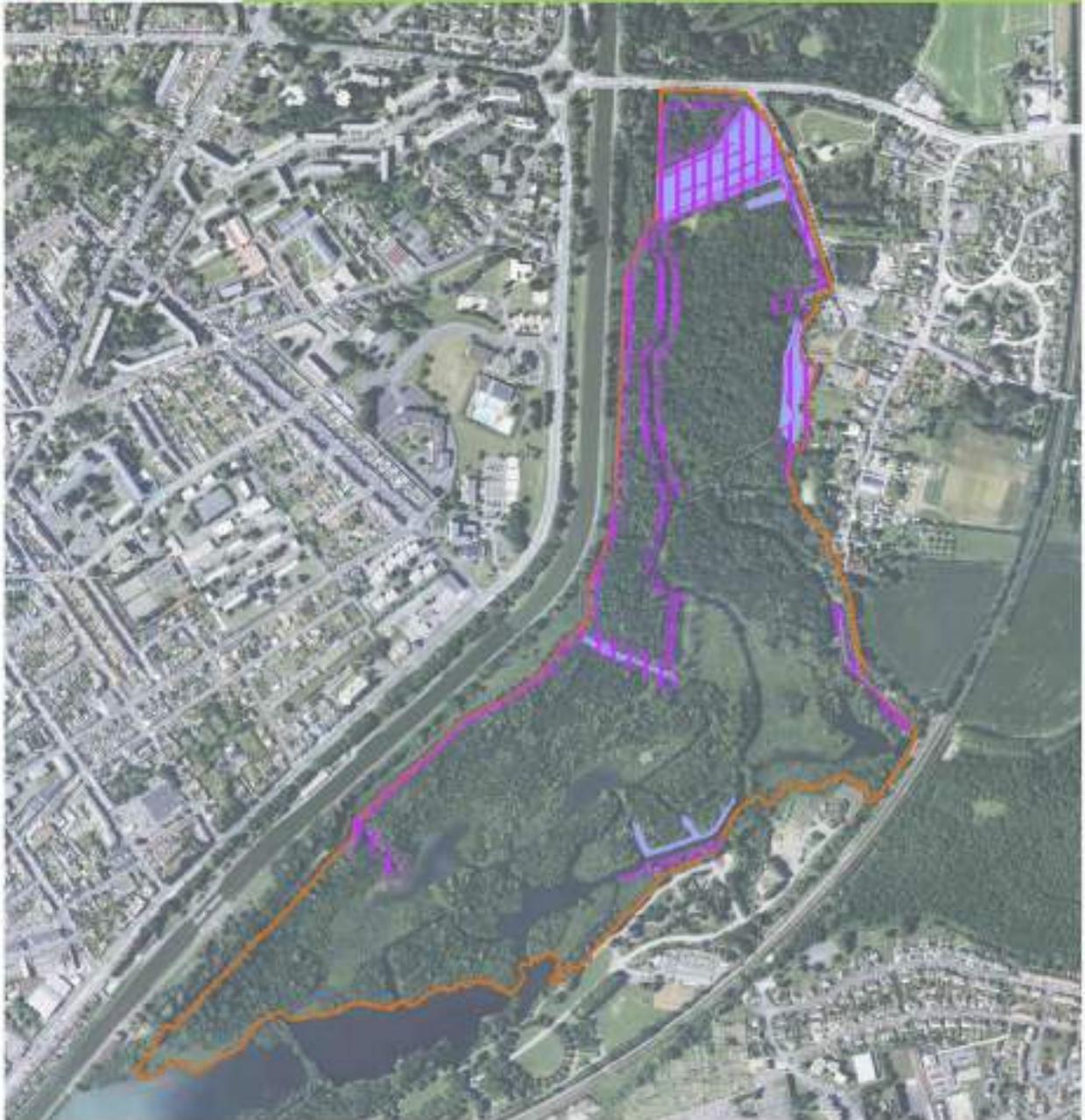
Réserve Naturelle des Marais d'Isle
Saint-Quentin

Fond de carte : BD ORTHO © IGN - Paris - 2013 Reproduction interdite
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - 06/09/2017



Réserve Naturelle des Marais d'Isle
Saint-Quentin

Fond de carte : BD ORTHO © IGN - Paris - 2013 Reproduction interdite
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - 06/09/2017



-  TE16 : broyage ou coupe de rejets réalisé entre 2013 et 2016
-  TE16 : broyage ou coupe de rejets programmé dans le plan de gestion (2013-2017)
-  Périmètre des travaux programmés dans le plan de gestion



0 150 300 m

Réserve Naturelle des Marais d'Isle
Saint-Quentin

Fond de carte : BD OREHO © IGN - Paris - 2013. Reproduction interdite.
Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - 08/08/2017